



Rapport d'activités 2011



Comité Régional
d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur

Rapport d'activités 2011



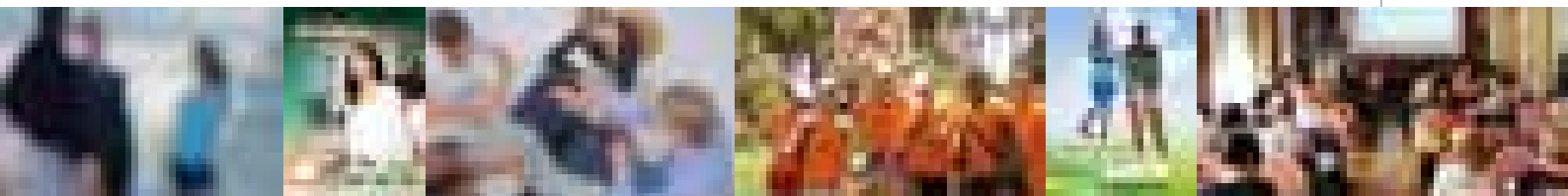
Sommaire

5 Éditorial 7 Événements 2011 9 Le Bureau et l'équipe du CRES PACA

10 Les sigles 12 Les comptes 2011 14 Zoom sur l'IREPS PACA

17 **PARTIE 1** - LES MISSIONS PERMANENTES

18 •1/ Participation à la politique régionale de santé 20 •2/ Documentation 30 •3/ Communication



37 **PARTIE 2** - LES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE CRES ET LES CODES DANS LE CADRE DE L'IREPS

38 •1/ Le pôle régional de compétences en éducation pour la santé 42 •2/ Les actions régionales

50 •3/ Les missions locales

53 **PARTIE 3** - LES ACTIONS THÉMATIQUES

54 •1/ Les Maisons régionales de santé 55 •2/ Santé et alimentation 56 •3/ Cancer et migrants

58 •4/ Santé des jeunes 59 •5/ Ateliers santé ville 62 •6/ Éducation thérapeutique du patient

64 •7/ OSCARS 68 •8/ Santé et environnement 72 •9/ Observatoire transalpin de promotion de la santé (OPSA)

75 **ANNEXES**



EDITO

Une nouvelle
année de
développement

L'année 2011 aura été pour le CRES PACA une nouvelle année de développement.

L'ensemble de l'activité du comité s'est accéléré notamment **les formations à l'éducation thérapeutique du patient** dont le succès se confirme de jour en jour, **la reconnaissance du pôle régional de compétences** en éducation pour la santé, le soutien à **la semaine de la vaccination** etc.

L'activité s'est diversifiée avec de nouvelles thématiques et de nouvelles missions.

Les nouvelles thématiques sont celles relatives à la **santé environnementale** qui a fait l'objet cette année d'un intérêt tout particulier avec le partenariat de l'ARS et de la DREAL. Un fonds documentaire spécifique a été créé avec le CYPRES, un colloque organisé en vue d'informer et de sensibiliser les professionnels et les « relais » ; quant au **Chikungunya**, un programme de communication par des formations de jeunes et un programme de communication par la diffusion de spots TV ont été initiés par le CRES.

Parmi les nouvelles missions citons celle que vient de nous confier le Conseil régional et qui nous semble assurée d'un avenir prometteur : apporter **l'expertise** nécessaire à l'intégration de la prévention et de l'éducation thérapeutique au sein de **maisons de santé** en cours de création. Aux côtés de l'ARS, du Conseil régional, de l'Observatoire Régional des Urgences et de l'Observatoire Régional de la Santé, le CRES contribue à ce vaste projet visant à réduire **les inégalités d'accès aux soins**.

L'équipe du CRES est très mobilisée autour de ces nouveaux projets mais également de ses activités permanentes qui, elles aussi, se développent face à une demande sans cesse croissante.

Le **partenariat avec les CoDES** (sous l'intitulé IREPS) est consolidé par la volonté collective, régulièrement exprimée par les Présidents des sept comités de concertation et de complémentarité.

Au niveau européen, le CRES a été associé par l'IRTS PACA-Corse à la rédaction d'un projet soumis dans le cadre de l'appel d'offres Tempus 2011, visant à développer l'enseignement supérieur en matière de travail social et de santé publique au Liban, aux côtés des trois universités libanaises, des universités de Rome et de Louvain, ainsi que du CREAL.

Le rapport d'activités 2011 témoigne de la densité de l'activité du comité, de sa complexité mais également de la richesse de ses relations partenariales.

Bonne lecture.

Pr Jean-Marc GARNIER,
Président du CRES PACA



→ Événements 2011

→ [ÉVÉNEMENTS 2011]

> Février 2011

La région Pays de la Loire intègre l'outil Oscars.

> Mars 2011

- Zeina Mansour est nommée par décret au sein du Haut conseil de la santé publique.
- Trois blogs de veille nationaux sont créés dans une nouvelle collection «30 minutes de veille par jour».

> Avril 2011

- Le CRES assure le pilotage régional de la Semaine européenne de la vaccination, du 26 avril au 2 mai, à la demande de l'ARS.
- Un séminaire réunit les 14 et 15 avril 110 professionnels formés à l'éducation thérapeutique du patient pour un temps d'échanges et de bilan.
- La réunion inter-régionale des contributeurs de Bib-Bop est organisée au CRES.
- Oscars Travail est mis en ligne.

> Mai 2011

Dans le cadre de l'élargissement du fonds documentaire à la thématique « santé-environnement », un blog, « le Filin », est créé : www.lefilin.org

> Juin 2011

- Le CRES organise une journée de travail et d'échanges réunissant les 26 ateliers santé ville de la région.
- Le CRES est partenaire d'actions de prévention contre le moustique tigre avec l'ARS.
- La région Haute-Normandie intègre Bib-Bop.
- La région Centre adopte Oscars.

> Septembre 2011

- L'INPES mène sa visite de conformité au sein du pôle régional de compétences de PACA. Le CRES et les CoDES se voient attribuer une convention d'objectifs sur 3 ans.
- Les 8 antennes de la région Midi-Pyrénées sont formées à Bib-Bop.
- Une newsletter et une veille d'information sont créées pour les acteurs du programme « Mieux manger au lycée » de la Région.
- Le 23 septembre, le colloque « éducation pour la santé environnementale » est organisé au technopôle de l'environnement Arbois Méditerranée à Aix-en-Provence.

> Octobre 2011

- Un dispositif régional d'accès à la contraception pour tous est créé à la Région ; le CRES participe au comité de pilotage.
- Le CRES apporte son appui technique à la mise en place des maisons régionales de santé de Miramas et de Valbonne.
- Des cartes-mémo sur la santé des jeunes sont éditées pour chaque département.

> Décembre 2011

- La région Poitou-Charentes entre dans Oscars.
- Le bulletin « Priorités santé » se dote d'une nouvelle maquette.
- L'Observatoire transalpin de promotion de la santé, www.opsa.eu, s'apprête à être officiellement lancé.



→ Le Bureau et l'équipe du CRES PACA

Le Bureau

PRÉSIDENT DU CRES

Pr Jean-Marc Garnier,

*PU-PH, Chef de service de pédiatrie, pavillon mère-enfant,
Hôpital Nord de Marseille*

VICE-PRÉSIDENT

Pr Roland Sambuc,

*PU-PH, Laboratoire de santé publique,
Faculté de Médecine, Marseille*

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Joëlle Durant,

*Infirmière conseiller technique auprès
du Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille*

TRÉSORIER

Dr Martine Boyer,

Médecin de PMI, Conseil général 13

L'équipe permanente

Zeina Mansour,

Directrice et conseiller en méthodologie

Lisbeth Fleur,

Responsable de la communication

**Nathalie Cornec, Gaëlle Lhours
et Stéphanie Marchais,**

Documentalistes

Élisabeth Moreira,

Aide-documentaliste

Sarah Vernier, Virginie Bolin et Bernadette Baudet

Chargées de projet

Jacqueline Rius,

Secrétaire



→ Les sigles

ADBS : Association des professionnels de l'information et de la documentation

AP-HM : Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille

ARDML : Association régionale des missions locales

ARS : Agence régionale de santé

ASV : atelier santé ville

BDSP : Banque de données en santé publique

BIB-BOP : Base de données bibliographiques – Base d'outils pédagogiques

CAMIEG : Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières

CFA : Centre de formation des apprentis

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

CoDES : Comité départemental d'éducation pour la santé

CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale

CREAI : Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées

CRI : centre de ressources illettrisme

CRIJ : Centre régional information jeunesse

CROUS : Centre régional œuvres universitaires scolaires

CRSA : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

→ [LES SIGLES]

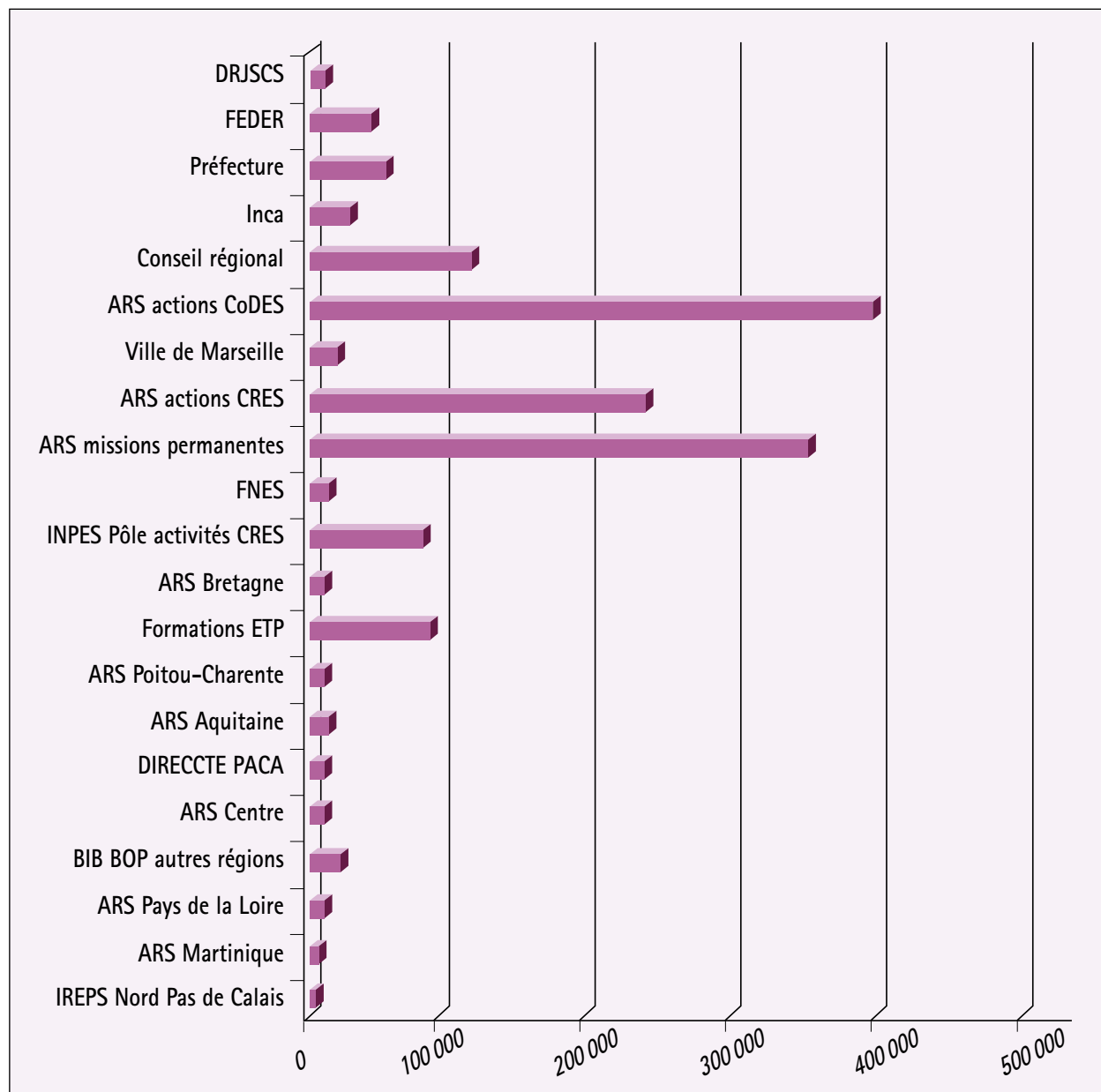
DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EHESP : Ecole des hautes études en santé publique
EID : Entente interdépartementale pour la démoustication
EPS : Education pour la santé
ESAT : Etablissements et services d'aide par le travail
ETAPS : Espaces territoriaux d'accès aux premiers savoirs
ETP : Education thérapeutique du patient
FNES : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé
HAS : Haute autorité de santé
ICARS : Info centre des activités régionales de santé
IFSI : Institut de formation en soins infirmiers
IGAS : Inspection générale des affaires sociales
IME : Instituts médico-éducatifs
IMF : Institut méditerranéen de formation et recherche en travail social
INCA : Institut national du cancer
INPES : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
InVS : Institut de veille sanitaire
IREPS : Instance régionale en éducation et promotion de la santé
IRTS : Institut régional du travail social
Loi HPST : Hôpital, Patients, Santé et Territoires
MAIA : Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer
MECSS : Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale
MFPF : Mouvement français pour le planning familial
MILDT : Mission interministérielle de la lutte contre la drogue et la toxicomanie
MRS : Maison régionale de santé
OPSA : Observatoire transalpin de promotion de la santé
ORS : Observatoire régional de la santé
OSCARS : Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé
PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse
PLSP : Plan local de santé publique
PNNS : Programme national nutrition santé
PRAPS : Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des publics précaires
PRS : Projet régional de santé
PRSE : Plan régional santé environnement
PRSP : Plan régional de santé publique
PRST : Plan régional santé au travail
SENS : master Société, environnement et enjeux sanitaires
SGAR : Secrétariat général pour les affaires régionales
SG-CIV : Secrétariat général à la Ville
SPPPI : Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles
SRP : Schéma régional de santé



→ Les comptes 2011

→ [LES COMPTES 2011]

Le budget global du CRES en 2011 se répartit de la manière suivante :





→ Zoom sur l'IREPS PACA
(Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé)

Animation du réseau IREPS PACA et participation à la Fédération nationale des IREPS

I - IREPS PACA

Dans le cadre de l'animation du réseau régional des comités d'éducation pour la santé, IREPS PACA, et conformément aux articles 3 et 9 bis des statuts du CRES et à la charte signée le 15 juin 2009, la directrice du CRES a organisé sept réunions de directeurs des comités et participé au Conseil d'Administration et à l'Assemblée générale respectifs des CoDES 04, 06 et 13.

Les réunions de directeurs ont porté essentiellement en 2011 sur :

- L'organisation des projets communs et les réponses aux appels à projets 2012
- Les orientations du réseau
- Les relations avec les autres IREPS et la FNES

II - FNES

Le Dr Claude Soutif (CoDES 84) et Zeina Mansour (CRES) représentent désormais l'IREPS PACA à l'Assemblée Générale de la FNES, présidée par le Dr René Demeulemeester, élu le 22 novembre 2011.

Alain Douiller (CoDES 84) et Nathalie Merle (CoDES 13) ont participé aux travaux de la FNES portant sur le statut national des salariés.

L'axe documentaire national FNES/INPES est coordonné par Nathalie Cornec, documentaliste du CRES PACA.



→ [I]

Les missions permanentes

- **1**- Participation à la politique régionale de santé
- **2**- Documentation
- **3**- Communication

→ [MISSIONS PERMANENTES]

Financiers :
ARS, Conseil régional,
Ville de Marseille

1-a] Participation à la politique régionale de santé

I- Participation à la concertation et à l'information

Conférence régionale de santé et de l'autonomie

Le CRES est membre actif de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie et de sa commission spécialisée prévention dont il assure la vice-présidence. La directrice du CRES a participé aux travaux de la CRSA et suppléé, à 2 reprises, le Président de la commission prévention promotion de la santé à la commission permanente de la CRSA.

La directrice du CRES a participé au débat public de santé de la CRSA et à son organisation. Il a porté sur les relations entre les professionnels de santé et les citoyens.

Commission Prévention Promotion de la Santé de la CRSA

La directrice du CRES a participé à l'ensemble des travaux de la commission, participé à la consultation du projet du PRAPS et aux différents avis exprimés par la commission, notamment concernant le schéma régional de santé publique et environnementale.

II- Participation à des groupes de travail

Le CRES participe à plusieurs groupes de travail mis en place dans la région :

• Commission Santé et Justice (ARS)

Point d'information sur les formations à l'éducation pour la santé au sein des établissements.

• Comité de pilotage relatif à la stratégie vaccinale régionale (ARS)

Planification de l'organisation régionale du dispositif de promotion de la vaccination.

• Comité technique du projet d'évaluation de l'impact sanitaire (SGAR)

• Étude et analyse des indices de masse corporelle des élèves scolarisés en CP sur l'Académie d'Aix-Marseille

Le Rectorat d'Aix-Marseille et l'ARS ont associé le CRES à l'étude et l'analyse des indices de masse corporelle des élèves du CP. Les résultats ont fait l'objet d'une publication dans Infostat ; les données concernent 14.730 enfants, soit environ la moitié des élèves de 6 ans de l'académie ; 84% sont jugés en situation « normale » vis-à-vis de leur poids. En revanche, 6 % sont en insuffisance pondérale, 6 % sont en surpoids et 4 % sont considérés comme obèses. On note un net effet géographique avec une meilleure situation dans les Alpes par rapport aux territoires du littoral. La situation est alarmante dans 3 arrondissements de Marseille (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}) et sur la circonscription de Sorgues.

L'étude a été réalisée grâce à la collaboration des médecins scolaires.

• Mieux manger au lycée

Le Conseil régional a associé le CRES à la réalisation d'une pyramide valorisant l'alimentation méditerranéenne destinée aux lycées et universités. Conçue par le Pr Denis Lairon, cette pyramide met l'accent sur l'originalité de l'alimentation méditerranéenne traditionnelle qui réside en grande partie sur sa diversité et l'équilibre de ses plats. La pyramide rappelle l'importance de la consommation de l'eau, de l'activité physique régulière, du repas, de la convivialité lors des repas, de la consommation de produits locaux, de saison et produits écologiques riches en biodiversité à préparer chez soi. Le Conseil régional prévoit une distribution massive de ces pyramides au sein des CROUS, lycées, CFA ; elle sera accompagnée de formation des équipes.

III- Animation de groupes de travail

Villes actives PNNS

Avec l'ARS, le CRES co-anime le groupe des villes actives PNNS de la région PACA. On en compte 31 début 2012.

Cette année a été marquée par :

- L'augmentation du nombre de villes
- Deux réunions dont une accompagnée d'une visite du site pédagogique Epicurium à Avignon
- La poursuite des formations des personnels municipaux de la restauration scolaire par le CNFPT
- La présentation par le Pr Denis Lairon de ses derniers travaux
- L'intervention régulière de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
- La création d'un espace dédié aux villes actives PNNS sur le site du CRES
- Une veille documentaire spécifique

IV- Auditions

Mission IGAS sur la prise en charge des diabétiques

Présentation d'OSCARS et de la coordination des ateliers santé ville.

Mission d'évaluation et de contrôle des lois du financement de la sécurité sociale (MECSS)

La directrice du CRES a été auditionnée par la Mission parlementaire présidée par Jean-Luc Prével sur le volet «prévention sanitaire»^(*).

(*) Rapport d'information déposé par la Commission des affaires sociales en conclusion des travaux de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale sur la prévention sanitaire, MECSS, Jean-Luc Prével. – Paris : Assemblée nationale, 2012/02, 394 p

→ [MISSIONS PERMANENTES]

1-a] Participation à la politique régionale de santé

V- Nomination

Haut Conseil de la Santé Publique

La directrice du CRES a été nommée au sein du HCSP, dans la commission spécialisée «Prévention, éducation et promotion de la santé», par décret du 14 mars 2011 pour la période 2011-2014. La commission est présidée par le Pr François Bourdillon.

VI- Expertise

• Le CRES a été invité par le Ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et par l'INPES à participer au programme de recherche EVATRAPP. Son objectif est de concevoir une grille d'analyse de transférabilité des interventions en éducation pour la santé. Cette grille a vocation à être insérée dans une logique plus large de « promotion de

la santé basée sur les preuves » réconciliant application de «bonnes pratiques» et nécessité de contextualisation.

- À la demande de l'INCA, le CRES participe, en qualité de rapporteur, à la sélection des projets dans le cadre du «soutien aux études et actions pour améliorer la prévention, le dépistage et la détection précoce des cancers».
- Le CRES a mis en place plusieurs groupes de travail pour contribuer à l'élaboration des référentiels de compétences conçus à la demande de l'INPES respectivement par le cabinet CEDAET pour l'éducation pour la santé et par le cabinet Montgomery pour l'éducation thérapeutique du patient.
- Le CRES est membre du conseil scientifique de la formation médicale en éducation thérapeutique de l'IREPS Languedoc-Roussillon.

1-b] Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

Financier :
Conseil régional PACA

Par le vote du 24 Juin 2011, le Conseil régional s'est engagé en faveur de l'autonomie et de l'émancipation des jeunes en

leur permettant l'accès à la contraception dans les meilleures conditions d'information, de conseil et d'accompagnement.

Pour rappel, plus de 40 % des IVG pratiquées en région PACA concernent des femmes de moins de 24 ans.

La Région a souhaité initier **trois axes de réflexion** :

- La mise en réseau et la formation de professionnels de santé pour faciliter l'accès à la contraception
- L'information et l'amélioration des outils de communication
- Les moyens de garantir un accès gratuit et anonyme à la contraception

Au mois d'octobre 2011, sous la présidence de Michel Vauzelle, un comité de pilotage a été installé et trois groupes de travail ont été présentés. L'animation du groupe de travail portant sur l'axe 1 (mise en réseau et formation) a été confiée au CRES et au Pr Florence Bretelle.

L'axe 2 est confié au CRIPS et à l'académie d'Aix-Marseille et l'axe 3 à l'ORS et à l'ARS.

Axe 1- « Mise en réseaux et formation de professionnels de santé »

Enjeu : La formation des professionnels de santé

Objectifs opérationnels :

- Organiser localement la mise en réseau des professionnels concernés.

- Intégrer à la formation initiale des professionnels de santé un module d'enseignement contracep-tion-grossesses non désirées
- Réactualiser les connaissances des professionnels de santé et en particulier ceux qui sont en contact avec les jeunes
- Identifier le rôle de chaque professionnel (pharmacien, infirmier, etc.) et assurer une réponse ou une orientation adaptée à chaque demande

En présence de Anne Mesliand (conseillère régionale, Présidente de la commission solidarités, prévention et sécurité, santé et services publics), le groupe s'est réuni à 2 reprises (le 21 novembre et le 12 décembre). La richesse de sa composition a permis une vision objective de la situation actuelle.

Composition :

Conseil régional, AP-HM, Faculté de Médecine de Marseille, ARS, collègues de gynécologues de Marseille, Planning familial 13, médecin CPEF des 3^{ème} et 13^{ème} arrondissements de Marseille, infirmière conseiller technique (rectorat de Nice), délégation régionale des droits des femmes et à l'égalité, une sage-femme, un coordonnateur ASV, IRTS, CRES.

Le public ciblé par le groupe a été précisé : il s'agit des prescripteurs de la contraception, de relais au contact des jeunes et de personnel d'accueil.

Un point sur la formation à la contraception des professionnels médicaux et paramédicaux a été établi au cours de la première rencontre.

Des propositions ont été émises au cours de la deuxième réunion organisée sous forme d'ateliers et ont été communiquées à la Région.



→ [2] Documentation

Le centre de ressources documentaires

Le centre de ressources du CRES PACA propose en région un éventail complet d'information généraliste en éducation pour la santé et santé publique. Il s'est enrichi en 2008 d'un axe important en éducation thérapeutique du patient et propose depuis 2011 un fonds documentaire en santé environnementale.

Le centre de ressources documentaires est ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h à 17h et sur rendez-vous le matin.

L'activité documentaire s'est articulée en 2011 autour de plusieurs missions :

[a] Mise à disposition des utilisateurs d'un fonds documentaire

• Le fonds documentaire

En 2011, le fonds documentaire se compose de :

- 64 abonnements à des revues, 4503 articles analysés
- 2974 monographies, rapports, thèses, actes de colloque, usuels et revues
- 1094 fichiers électroniques indexés.

Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé publique relatifs aux comportements de santé : nutrition, cancer, hygiène bucco-dentaire, contraception et sexualité, accidents de la vie courante, observance, vaccination, souffrance psychique et santé mentale, éducation à la santé en milieu scolaire, périnatalité et petite enfance, vieillissement en santé, inégalités de santé.

Un **fonds documentaire spécialisé en éducation thérapeutique du patient** a été constitué. Il comprend 1032 références, dont 122 saisies en 2011 soit une augmentation de 12 %.

Selon une politique documentaire définie lors de la création du centre de ressources du CRES, sont exclues les thématiques sida et hépatites ainsi que dépendances, d'autres centres de ressources traitant déjà ces domaines.

De même, les brochures et outils pédagogiques de l'INPES sont proposés en consultation, la diffusion restant du ressort des CoDES.

Les outils pédagogiques hors INPES sont recensés et collectés, à titre d'exemple, afin d'être présentés aux utilisateurs.

CHIFFRES-CLÉS :

- 7477** > références bibliographiques
- 367** > demandes d'information

• La base de données bibliographiques

Fin 2011, la base de données du CRES est riche de 7477 références bibliographiques.

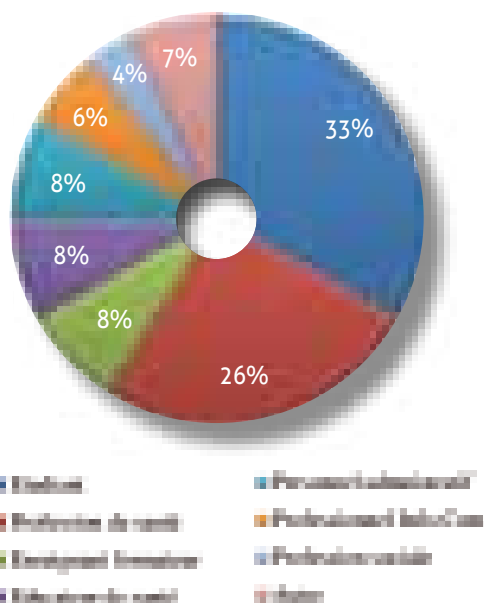
• Les demandes

En 2011, 367 demandes d'information ont été adressées aux documentalistes du CRES.

L'accueil est individuel et parfois collectif ; par exemple, le CRES a accueilli des étudiants en master I Société environnement et enjeux sanitaires (SENS) d'Aix-Marseille II, le 27 octobre 2011, afin de leur présenter le centre de ressources et leur permettre de faire des recherches documentaires. De la même façon, des étudiants en formation d'assistant de service social à l'Institut méditerranéen de formation (IMF) en deuxième année ont été accueillis le 16 février 2011.

En 2011, 361 prêts de documents ont été effectués.

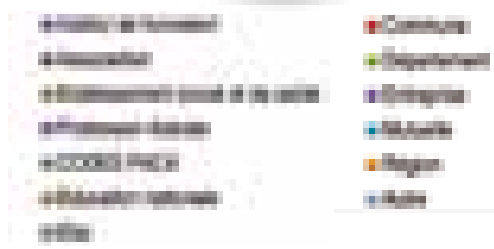
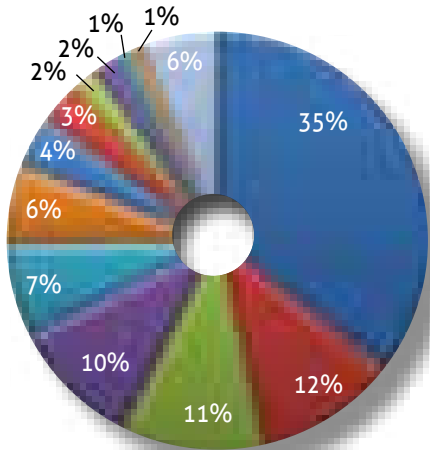
Profil du public



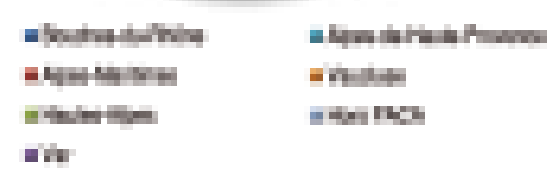
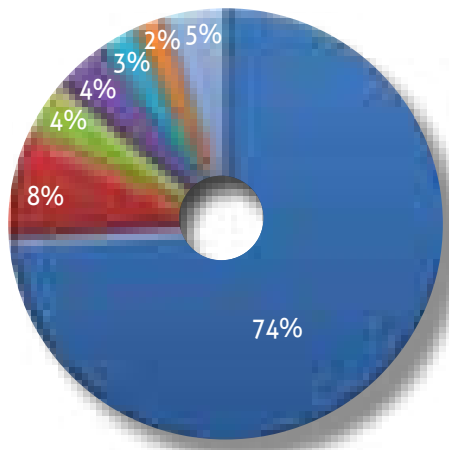
→ [MISSIONS PERMANENTES]

2- Documentation

Origine du public



Origine géographique du public



[b] Réalisation de produits documentaires

Afin de permettre une diffusion de l'information traitée par le centre de ressources du CRES et d'informer les utilisateurs du centre, les documentalistes réalisent différents types de produits documentaires.

• Produits élémentaires

Ce sont essentiellement la **liste des revues** mise à jour régulièrement et la **liste des nouvelles acquisitions**.

Les nouvelles acquisitions du CRES sont envoyées mensuellement, par courrier électronique, à **184 destinataires** inscrits. Une sélection de ces nouvelles acquisitions est proposée sur le site Internet du CRES.

• Sélection bibliographique

En soutien aux activités du CRES (formation, études...), les documentalistes réalisent des sélections bibliographiques et des dossiers documentaires.

• Dossier documentaire

Des dossiers documentaires ont été réalisés à l'intention des participants au colloque «Contraception et grossesses non désirées : mieux connaître pour mieux gérer», colloque organisé par le CRES et la Région le 27 janvier 2011 à l'Hôtel de Région.

• Stands

Afin de faire connaître ses ressources documentaires, le CRES propose des stands de documentation à l'occasion de colloques ou de manifestations :

- Colloque « contraception et grossesses non désirées : mieux connaître pour mieux gérer», le 27 janvier 2011
- Colloque « Santé et environnement », le 23 septembre 2011
- Séminaire « Éducation thérapeutique du patient », les 14 et 15 avril 2011
- 21^{èmes} Journées d'Études Européennes de l'Association Francophone Européenne des Diagnostics, Interventions et Résultats Infirmiers (A.F.E.D.I.), le 17 novembre 2011.

• Priorités santé

En 2011, 3 numéros de «Priorités Santé» ont été édités. Les documentalistes ont réalisé une sélection bibliographique pour la rubrique « Espace CRES » qui a porté respectivement sur :

2- Documentation

- Dépistage du cancer du col de l'utérus (n°32)
- Recommandations nutritionnelles (n° 31)
- Santé et environnement (n° 30)

- **Site Internet du CRES :**
<http://www.cres-paca.org>

Le site Internet du CRES propose un accès à la base de données bibliographiques du CRES, Bib-Bop. L'ensemble du site est actualisé en permanence et s'est considérablement enrichi: en effet, la rubrique « Programmes de santé » bénéficie de la veille documentaire mise en place par le CRES pour 14 programmes du Plan Régional de Santé Publique (PRSP) : Accidents de la vie courante, Bon usage du médicament, Contraception, Dépistage des cancers, Éducation pour la santé, Éducation thérapeutique du patient, Hygiène buccodentaire, Nutrition, Parentalité, Santé des jeunes, Santé et précarité, Souffrance psychique, Vaccination, Vieillesse. Ces rubriques feront l'objet d'une réorganisation en fonction des thématiques prioritaires du Schéma régional de prévention.

La documentation est présente de façon transversale à chaque rubrique : actualité du programme, zoom sur (sélection de documents électroniques), coup de cœur (sélection de documents de références disponibles au centre de documentation du CRES), nouvelles acquisitions, liens internet (sélection de sites), des requêtes automatiques dans Bib-Bop, une requête automatique pour lister les articles de « Priorités Santé ».

Les documentalistes du CRES participent à l'élaboration d'une lettre électronique mensuelle, soit 10 lettres en 2011.

[c] Réalisation d'une veille documentaire

Depuis 2006, le CRES PACA accompagne le Plan régional de santé publique 2005-2009 d'une veille documentaire permanente sur douze de ses programmes.

Depuis 2010, l'ARS remanie la politique régionale de santé qui aboutit à l'adoption du Projet régional de santé en janvier 2012. Du fait de l'élaboration de cette nouvelle politique régionale, les « Informations sélectives » du CRES diffusées dans le cadre du PRSP depuis 2006 se sont avérées inappropriées aux travaux menés par l'ARS pour la rédaction du Schéma régional de Prévention.

Pendant cette période de transition, le CRES a poursuivi son activité de veille documentaire en adaptant sa diffusion.

En début d'année, 38 diffusions sélectives de l'information ont été envoyées à 1891 destinataires.

Puis la veille documentaire a continué d'alimenter les quinze rubriques thématiques du site Internet du CRES.

Parallèlement, un travail de réorganisation de ce service a été entrepris afin de proposer une information adaptée aux nouveaux besoins des destinataires de la veille, qui sera effective en 2012.

Par ailleurs, dans la perspective d'élaboration du nouveau cahier des charges de la Délégation de restauration scolaire 2011-2018, la Direction générale de l'éducation et la Direction de la santé publique de la Ville de Marseille ont mis en place un comité d'experts « restauration scolaire » pour une démarche d'aide à la décision afin d'améliorer l'offre alimentaire. Le CRES a été chargé de l'animation de ce groupe pour lequel les documentalistes ont sélectionné et communiqué de l'information sur l'actualité de la restauration scolaire sous la forme de mails : **« Veille doc Projet cantine »**, soit 6 envois pour l'année 2011.

En outre, les documentalistes du CRES ont contribué à la structuration et à l'alimentation des lettres **« Marseille et santé mentale »** n° 3 et n° 4 (janvier et décembre 2011) réalisée par la Direction de la santé publique de la ville de Marseille.

Dans le cadre du programme **« Mieux manger au lycée »** de la délégation santé et alimentation du Conseil régional, les documentalistes du CRES produisent une veille documentaire spécifique pour les équipes concernées par la restauration au lycée. Elle porte sur la restauration de qualité, l'équilibre alimentaire et le comportement alimentaire des adolescents, les circuits courts, l'alimentation bio, les mesures de prévention du gaspillage alimentaire... (voir p.55).

2- Documentation

[d] Être un pôle de référence régional et national en éducation pour la santé

FNES

Axe Ressources documentaires de la FNES

Après trois ans de coordination nationale dans le cadre de la convention FNES-INPES 2007-2009 et 10 ans d'animation des documentalistes des IREPS par le CRES PACA, le CA de la FNES a décidé en septembre 2011 de restreindre cette activité à la mise à jour, l'animation et l'alimentation de la rubrique «Ressources documentaires» sur le site de la FNES.

Le CRES PACA a accepté de suivre cet objectif dans le cadre d'une convention avec la FNES, signée en novembre 2011.

La rubrique «Ressources documentaires» du site de la FNES donne accès à trois outils :

- Le catalogue commun des périodiques disponibles dans le réseau
- Une base de données des produits documentaires accessibles dans le réseau
- Un outil de veille nationale collaborative composé de trois blogs de veille sur, respectivement, la promotion de l'activité physique et sportive, l'éducation du patient et les productions de notre réseau en termes de publication ou d'activités.

La mise à jour des ressources est assurée par les documentalistes des IREPS. Un plan de communication a été établi afin de faire connaître les ressources disponibles aux acteurs de la promotion de la santé en France.

Réseau des documentalistes sanitaires et sociales

Le CRES a participé à la réunion des documentalistes du secteur sanitaire et social le 21 juin 2011 organisée par l'IFSI Croix-Rouge au cours de laquelle a été présenté «le Filin», le produit de veille collaboratif en santé environnementale du CRES.

ADBS – délégation Provence-Alpes (association des professionnels de la documentation)

Nathalie Cornec, en tant que déléguée régionale, organise le cycle de conférences sur la culture de l'information, dans le cadre de « Marseille, capitale européenne de la culture 2013 ». Trois conférences ont eu lieu en 2011 sur «L'Internet change-t-il notre rapport au temps ?».

[e] Contribuer à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

Des réunions de travail mensuelles animées par le CRES

Tous les mois, les chargés de documentation et les documentalistes des CoDES et du CRES se réunissent afin d'améliorer la qualité des services documentaires.

En 2011, les réunions de travail ont porté sur les travaux suivants :

- Bib-Bop : suivi, alimentation et développement
- Mise à jour des tables «thèmes» et «publics» de BOP
- Travail sur les critères de sélection des documents dans Bib et/ou dans Bop
- Démarche qualité de la mission documentaire régionale
- Critères qualité des produits documentaires
- Mise à jour du catalogue commun des périodiques des comités
- Mise à jour des ressources documentaires accessibles sur le site de la FNES : catalogue des périodiques, base des produits documentaires
- Élaboration d'une liste de recommandations d'outils pédagogiques en éducation thérapeutique du patient
- Élaboration d'une liste de références sur les compétences psychosociales pour aider à la constitution d'un fonds documentaire
- Rencontre avec les bibliothèques départementales de prêt afin d'étudier leur besoin en ressources documentaires en éducation pour la santé

Accompagnement du traitement documentaire des CoDES

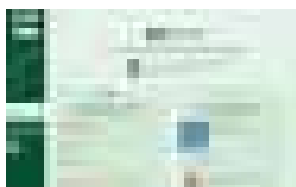
Les documentalistes du CRES contribuent au développement des fonds documentaires des CoDES par un accompagnement du désherbage et de l'indexation.



→ [MISSIONS PERMANENTES]

2- Documentation

[f] Bib-Bop en 2011

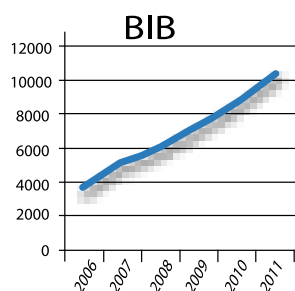


Financeurs :
ARS, INPES, IREPS
Conseil régional PACA
et autres régions

CHIFFRES-CLÉS :

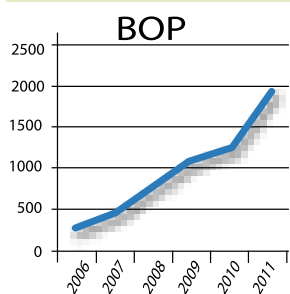
10.328 > notices dans BIB
et
1940 > notices dans BOP

La courbe de croissance de Bib



De 3915 à 10328 notices
En 2010 : + 1456 notices
En 2011 : + 1588 notices

La courbe de croissance de Bop



De 273 à 1940 notices
En 2010 : + 153 notices
En 2011 : + 696 notices

La connexion à Bib-Bop en 2011

- 21.671 visites pour l'ensemble du site
- 9.909 visiteurs uniques dont 44.32% de nouveaux visiteurs
- Temps moyen passé sur le site : 11 mn et 26 secondes
- 3.003 recherches effectuées dans Bop
- 2.347 recherches effectuées dans Bib

Un projet inter-régional

Fin 2011, Bib-Bop permet de mutualiser les ressources documentaires de :

Financier :
INPES

- 6 IREPS des régions PACA, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Franche-Comté et Haute-Normandie, ce qui représente 32 centres de documentation (centres régionaux, centres départementaux ou centres des antennes des IREPS),
- Dans 2 bases de données partagées et enrichies collectivement :
 - **Bib, la base bibliographique spécialisée en éducation et promotion de la santé**, riche de 10.328 notices (dont 9.906 sont visibles pour l'internaute),
 - **Bop, la base d'outils pédagogiques**, riche de 1.940 notices (dont 1.514 sont visibles pour l'internaute)
- Par une démarche de professionnalisation des pratiques et une coordination des activités documentaires dans les régions,
- Grâce au financement de l'INPES dans le cadre des pôles de compétences et de l'ARS selon un contexte régional spécifique. Par exemple, l'ARS PACA finance la base de données Bib pour sa région.

Une nouvelle région est entrée dans Bib-Bop en 2011 : la région Haute-Normandie avec deux centres de documentation. La région Midi-Pyrénées, qui avait intégré Bib-Bop en 2009 pour le siège de l'IREPS, a introduit, en 2011, ses sept antennes.

Dans le cadre du pôle régional de compétences en éducation pour la santé, le CRES PACA coordonne les contributeurs de Bib-Bop avec pour objectifs de :

- Rendre accessibles les documents en texte intégral référencés dans BIB par un partenariat avec la BDSP
- Rendre accessibles les analyses de la pédagogie pour les outils pédagogiques référencés dans BOP
- Partager l'information entre les contributeurs de Bib-Bop
- Harmoniser les pratiques et mutualiser le traitement documentaire.

Les contributeurs de Bib-Bop se sont rencontrés le 1^{er} avril 2011.

La journée s'est articulée autour de temps d'échanges et de réflexion sur l'utilisation du forum, la proposition de candidats descripteurs pour le thésaurus en éducation pour la santé, les critères d'inclusion d'un document dans Bib ou dans Bop et la validation des notices.

2- Documentation

La seconde partie de la réunion s'est tenue en atelier de travail sur :

Atelier 1 : Organisation de l'accessibilité des documents en texte intégral dans Bib

Atelier 2 : Organisation de l'accessibilité des analyses pédagogthèque dans Bop

Atelier 3 : Evolution des tables publics et thèmes de Bop

Atelier 4 : L'évaluation de Bib-Bop selon l'outil de reporting des pôles de compétences

Évaluation de la réunion du 1^{er} avril 2011

- Le nombre de participants a été de 17 personnes présentes sur 23 comités contributeurs (au jour de la réunion).
- La satisfaction des participants est bonne : 100% de très satisfaits et de satisfaits sur le contenu de la réunion, les conditions matérielles et l'ambiance générale. Concernant la qualité des échanges, deux participants se disent peu satisfaits, l'ordre du jour étant trop chargé et réduisant le temps d'échanges.
- L'utilité de la coordination : les contributeurs souhaitent que la réunion se renouvelle sur deux jours l'année suivante.

[g] Soutien à la plateforme régionale
« Éducation thérapeutique du patient »

Financiers:
ARS PACA

CHIFFRES-CLÉS :

431 > inscrits à la veille documentaire thématique

12% > Augmentation du nombre de références bibliographiques sur la thématique en 2011

Le CRES, membre du Comité technique régional des maladies chroniques, participe à la plateforme d'éducation thérapeutique mise en place par l'Agence régionale de santé. L'activité s'appuie sur le pôle régional de compétences en éducation pour la santé animé par le réseau CRES-CoDES.

Le fonds documentaire s'est enrichi en 2011 de 122 références : ouvrages, articles, rapports, dossiers, revues scientifiques et professionnelles spécialisées, soit un accroissement de 12%.

40 recherches documentaires sur la thématique ont été reçues et traitées.

Dans le cadre de la valorisation des ressources disponibles, un stand de présentation du fonds documentaire a été proposé aux participants du séminaire « Éducation thérapeutique du patient », les 14 et 15 avril 2011, à Marseille. Un autre a été tenu le 17 novembre 2011 dans le cadre des 21^{èmes} Journées d'Études Européennes (J.E.E.) de l'Association Francophone Européenne des Diagnostics, Interventions et Résultats Infirmiers (A.F.E.D.I.), à Marseille également.

Par ailleurs, les porteurs de projets en éducation thérapeutique du patient bénéficient de la veille documentaire à laquelle il est possible de s'inscrire sur demande. Ainsi, elle comporte 431 inscrits et a été diffusée 9 fois au cours de l'année 2011.

Cette veille alimente également le blog « 30 minutes de veille par jour » sur l'éducation thérapeutique du patient :

http://veille.fnes.fr/education_patient/ .

→ [MISSIONS PERMANENTES]

2- Documentation

L'espace éducation thérapeutique du patient accessible sur le site du CRES à l'adresse :

http://www.cres-paca.org/prsp_paca/education_therapeutique_du_patient/index.php a été enrichi, grâce à la veille, de 70 renseignements (actualité, acquisitions, sitographie). Il a été consulté 3.539 fois, soit une augmentation de 40% par rapport à 2010.

En 2011, **le répertoire des formations** a été mis à jour.

Le répertoire des acteurs est en cours de modification : une demande de la part de l'ARS a permis la création d'un **OSCARS ETP**. L'aboutissement est prévu pour 2012 avec la mise en ligne des programmes d'éducation thérapeutique autorisés.

D'autre part, Stéphanie Marchais, documentaliste chargée de l'éducation thérapeutique du patient, est intervenue le 10 mars 2011 à Nice durant 3h30 sur «La recherche documentaire en éducation thérapeutique du patient», dans le cadre du Diplôme Universitaire Éducation du patient et maladies chroniques.

À l'occasion de cette intervention, les 16 participants se sont vus remettre une liste de références bibliographiques. Les évaluations de cette intervention ont montré une réelle satisfaction quant au contenu de la formation et de l'animation, et un réel besoin d'accompagnement dans les recherches documentaires, notamment en vue de la rédaction des programmes d'éducation thérapeutique du patient.

En parallèle, tous les participants aux formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES bénéficient d'une présentation du service documentaire thématique et d'une initiation à la recherche : 5 interventions se sont déroulées dans les locaux du CRES et 9 dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. 213 dossiers documentaires ont été distribués dans ce cadre.



Le CRES participe également au module éducation thérapeutique du patient du master de prévention et d'éducation pour la santé de la Faculté de Médecine de la Timone.

La directrice du CRES est par ailleurs membre du Conseil scientifique mis en place, dans le cadre de l'éducation thérapeutique en formation médicale continue, par le CRES Languedoc-Roussillon.

→ [MISSIONS PERMANENTES]

2- Documentation

[h] Action « Créer un fonds documentaire en santé-environnement »

Financiers :
PRSE PACA et DREAL

→ Contexte

Dans le cadre de l'action 10 « Promouvoir et partager l'information en santé – environnement », Projet 10.1.2.5 « Créer un fonds documentaire en santé-environnement » du Plan régional Santé Environnement 2009-2013, le Centre d'information pour la prévention des risques majeurs (Cyprès) et le CRES PACA ont été désignés en 2010 pour constituer un fonds documentaire spécifique permettant un accès aux connaissances scientifiques nécessaires à la compréhension des enjeux sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux d'aujourd'hui et de demain.

→ Mise en œuvre du projet

Dans la continuité de l'année 2010, le CRES PACA et le Cyprès ont renouvelé le dépôt, dans le cadre de l'appel à projet 2011, d'un dossier concernant la santé et l'environnement.

Le CRES poursuit les acquisitions nécessaires à l'enrichissement d'un fonds documentaire dédié à la santé environnementale : définitions et évolutions, éducation à la santé environnementale et aux risques, les pathologies associées et les milieux. Les références de ces documents sont accessibles via la base bibliographique mutualisée du CRES, Bib-Bop. Les derniers documents traités sont signalés, chaque mois, dans la rubrique environnement de la liste électronique des dernières acquisitions du CRES. En 2011, 140 documents ont été traités en santé environnementale.

Une sélection bibliographique « santé et environnement » a été réalisée par les documentalistes du CRES pour les participants au colloque qu'il organisait 23 septembre 2011 ainsi que pour le numéro 30 de « Priorités santé ».

Le CRES a accueilli des étudiants en master I SENS d'Aix-Marseille II, le 27 octobre 2011, afin de leur présenter le centre de ressources et les accompagner dans leurs recherches documentaires en santé environnement.

Le deuxième volet de l'action consiste à communiquer l'actualité de la santé environnementale aux professionnels concernés. À cet effet, le CRES et le Cyprès réalisent et diffusent une veille documentaire commune sur la santé environnementale, issue d'un système de veille partagée,

CHIFFRES-CLÉS :

1744 > Connexions au Filin en 2011

1241 > Visiteurs, 24% d'entre eux sont parisiens

permanente et systématique sur la santé environnementale.

L'information postée quotidiennement est constituée d'annonces de colloques, d'études et articles, d'outils pédagogiques sur la santé environnementale etc. toute information susceptible d'intéresser les professionnels concernés.

Cette sélection d'actualité est diffusée via un blog, Le Filin, (<http://www.lefilin.org>) qui a été présenté et lancé le 20 mai 2011 lors du comité de suivi de pilotage de l'enjeu Connaissance du PRSE. Des plaquettes de présentation et un marque-pages ont été distribués lors des réunions des enjeux Air (26 mai 2011) et Eau (22 juin 2011), du colloque régional «Éducation pour la santé environnementale » le 23 septembre 2011, du groupe régional santé environnement le 6 octobre 2011.

Le Filin est accessible à partir du site du CRES, du Cyprès et du PRSE PACA. Il est également référencé sur le site de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES).



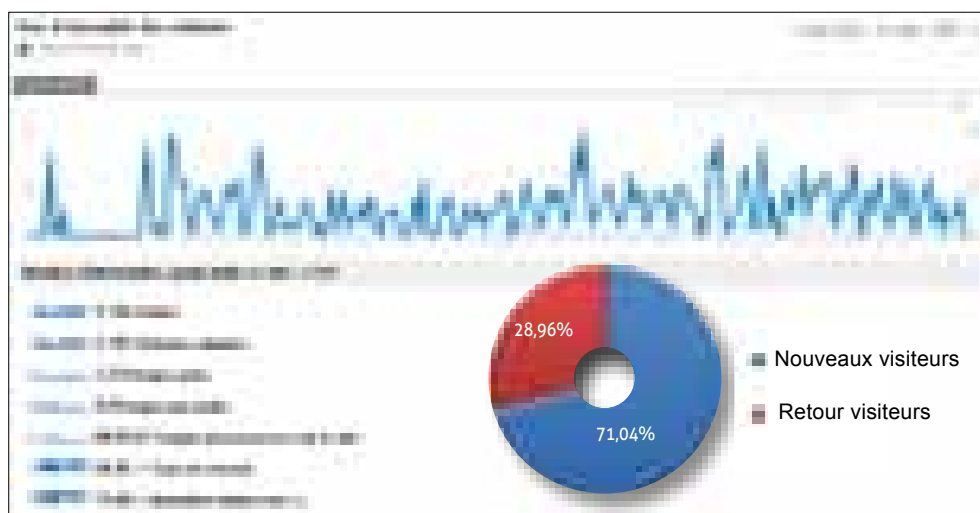
→ [MISSIONS PERMANENTES]

2- Documentation

Le troisième axe a pour objectif de mieux connaître les acteurs de la région pouvant être référents en santé environnementale. À cette fin, le CRES participe au repérage des acteurs et à la création d'un répertoire en ligne des acteurs en santé environnementale en région. Des questionnaires ont été dépouillés et traités, l'outil est en cours de conception.



Fréquentation Filin du 1^{er} mai au 31 décembre 2011

This is a screenshot of a data table from the analytics dashboard. It has several columns and rows of data, but the text is too blurry to read. It appears to be a summary table of website performance metrics.This is another screenshot of a data table, similar to the one above. It contains multiple columns and rows of data, which are illegible due to blurring. It likely represents a more detailed view of the website's analytics.



→ 3 - Communication

→ [MISSIONS PERMANENTES]

3- Communication

Financiers :
ARS PACA, Conseil régional,
Ville de Marseille

Faire connaître le CRES - ses missions, son offre de services, ses activités - promouvoir les programmes de santé publique de la région et relayer les campagnes nationales sont les principaux objectifs de communication du CRES PACA.

Pour atteindre ses objectifs, le CRES utilise les techniques de communication suivantes : la création de supports d'information, la mise en œuvre de campagnes régionales de communication, l'organisation d'événementiels et les relations presse.

CHIFFRES-CLÉS :

- 50 > structures mobilisées** pour l'édition 2011 de la Semaine européenne de la vaccination
- 10 ans >** c'est l'âge du bulletin d'information du CRES qui s'offre pour l'occasion une nouvelle maquette
- 36.569 > visites**, dont 25.180 visiteurs uniques, et près de 96.000 pages vues pour le site www.cres-paca.org

I- Les outils de communication externe

[a] Le bulletin d'information « Priorités Santé » : une nouvelle maquette fin 2011

Le bulletin d'information du CRES PACA, «Priorités Santé», a été édité trois fois en 2011 (les numéros 30, 31 et 32).

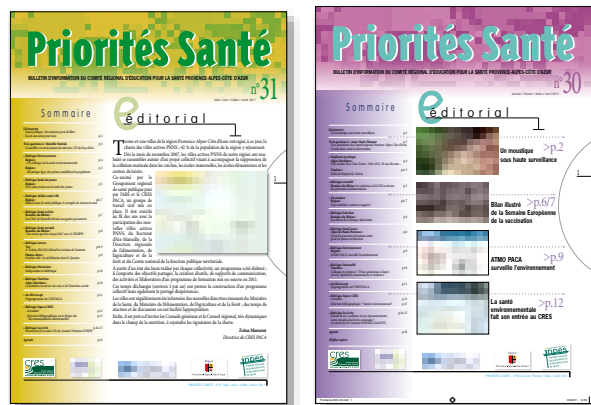
Priorités Santé a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes en éducation pour la santé et santé publique menées en région PACA, mais également de faire connaître les missions et activités du CRES et notamment l'offre de services du pôle régional de compétences.

Les trois numéros de 2011 ont permis de valoriser une quarantaine d'actions menées dans les six départements de la région, dans le cadre du dépistage des cancers, de la nutrition, de la souffrance psychique, de la vaccination, de la contraception, de la santé des jeunes, du PRAPS... ou du pôle de compétences.

Financé par l'ARS, le Conseil régional et la Ville de Marseille, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 10.000 destinataires de la région (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias).

À l'occasion de ses 10 ans d'existence, **Priorités Santé s'est offert fin 2011 une nouvelle maquette et un nouveau contenu.**

S'il reste un outil de valorisation des actions de prévention et d'éducation pour la santé menées en région, un dossier thématique est désormais proposé, ainsi qu'une rubrique sur l'éducation du patient ou encore un focus sur un métier en éducation pour la santé.



Sans oublier un nouveau rubricage, en lien avec les axes du schéma de prévention du nouveau Projet régional de santé.

→ [MISSIONS PERMANENTES]

3- Communication

[b] Le site internet www.cres-paca.org

Audience

Le site Internet du CRES PACA, et ses **4133 pages**, a enregistré en 2011 près de **36.569 visites**, dont **25.180 visiteurs uniques**, et près de **96.000 pages vues**.

Principales évolutions en 2011 : la création d'une rubrique dédiée au pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé, qui détaille pour les internautes les missions, le fonctionnement et l'offre de service du pôle et a été déclinée sur les sites des CoDES de la région, ainsi qu'une rubrique sur la santé environnementale et une autre destinée aux 31 villes actives PNNS de la région.

Sans oublier l'alimentation quotidienne des pages dédiées à 15 thématiques : nutrition, dépistages des cancers, contraception, éducation du patient, santé et précarité, santé des jeunes etc.

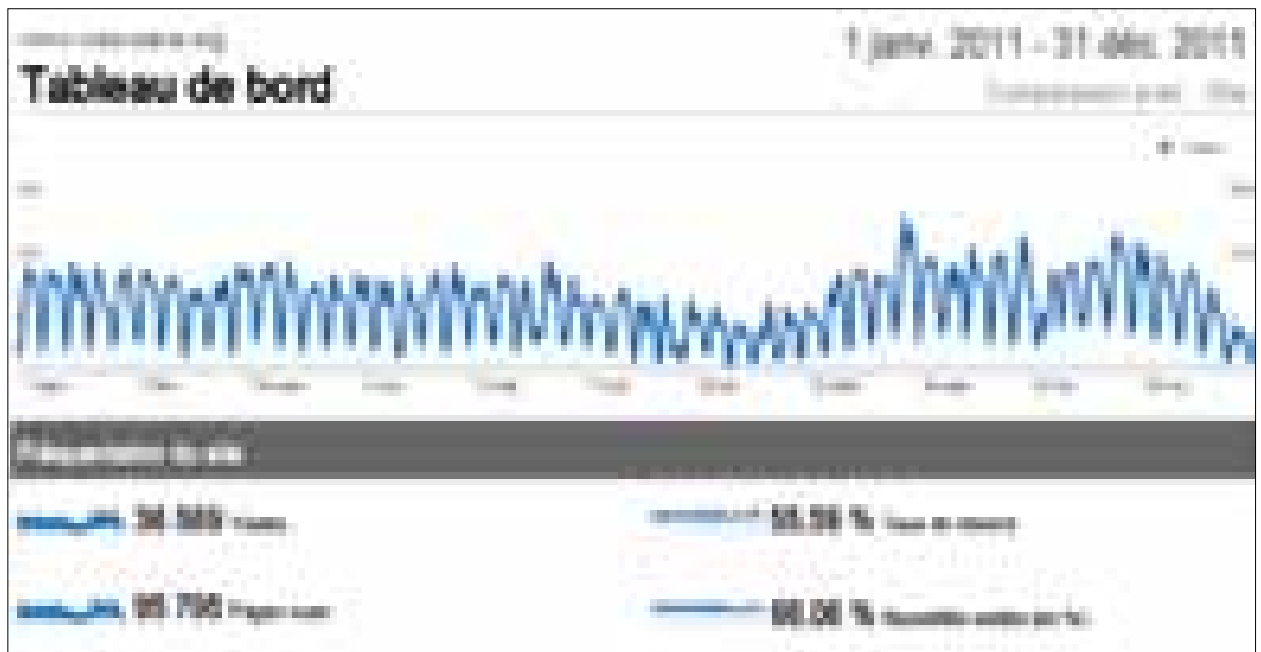
Le site est animé en interne par 4 salariés du CRES, responsables de la documentation et de la communication.

Il devrait encore évoluer en 2012 pour s'adapter notamment aux nouveaux axes du Projet régional de santé de l'ARS PACA.



Les pages les plus consultées du site ont été en 2011 :

- La page d'accueil du site
- La rubrique qui sommes-nous ? de présentation du CRES
- La rubrique «éducation thérapeutique du patient»
- Les formations
- Les publications du CRES
- Les programmes
- La méthodologie
- La recherche sur le site
- Les rubriques «nutrition» et «vaccination»

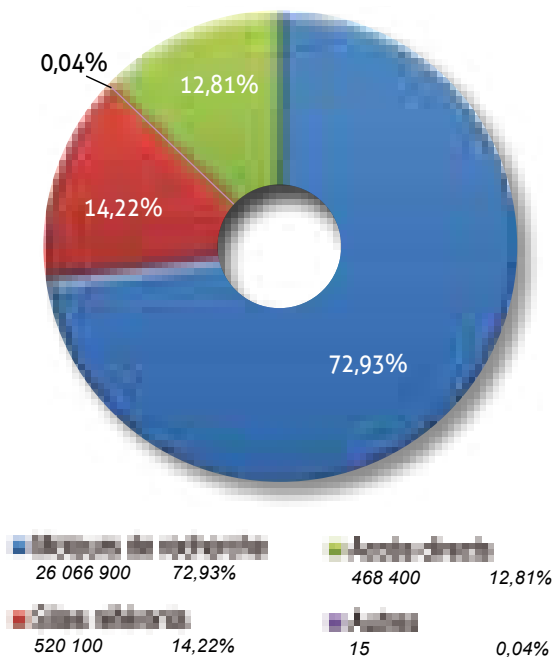


→ [MISSIONS PERMANENTES]

3- Communication

Vue d'ensemble des sources de trafic

Le trafic provient à près de 73% des moteurs de recherche, Google en tête. Puis des sites référents pour 14% et 13% environ en accès direct.



Origine géographique des visiteurs

Les visiteurs du site proviennent de 101 pays, comme le montre la carte ci-dessous, mais à 92% de France.



[c] La newsletter mensuelle du CRES

Pour informer sur l'actualité nationale et régionale de la promotion et de l'éducation pour la santé, mais aussi pour valoriser ses activités et créer du trafic sur son site Internet, le CRES réalise chaque mois une newsletter d'information.

En 2011, **10 numéros** de cette lettre électronique ont été réalisés.

La newsletter, disponible uniquement sur abonnement, paraît tous les deuxièmes mercredis du mois. L'inscription peut s'effectuer depuis la page d'accueil du site Internet.

Fin 2011, elle comptait **1090 abonnés**, soit une augmentation de 16% par rapport à l'année précédente.

Réalisée en interne, elle est complémentaire au bulletin d'information «Priorités santé» et au site Internet du CRES.



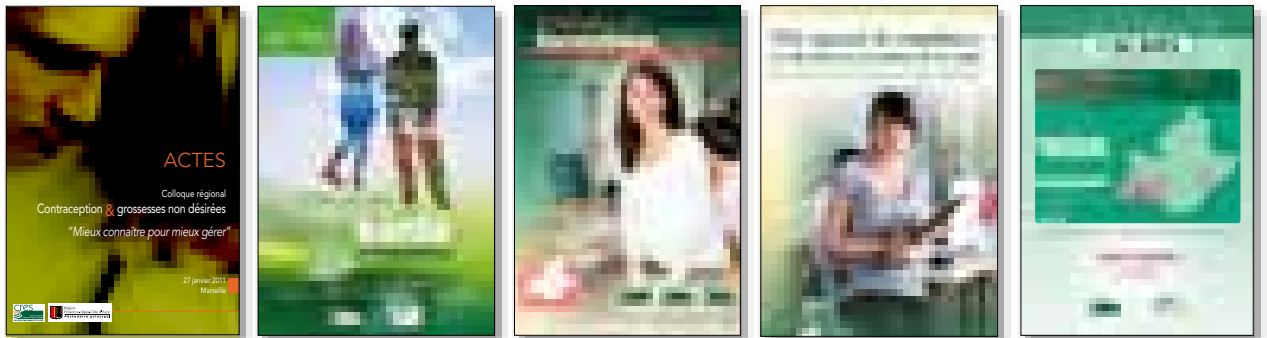
→ [MISSIONS PERMANENTES]

3- Communication

[d] Autres publications

D'autres publications ont été réalisées en 2011 : le catalogue des formations du pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé, la brochure de présentation 2012 du

pôle, le guide d'utilisation d'Oscars Travail, et les actes des colloques «santé environnementale» et «contraception».



II- Les campagnes de communication

Financier :
ARS PACA

La semaine européenne de la vaccination 2011

Créée en 2005 par l'OMS, la Semaine européenne de la vaccination est une semaine de mobilisation autour de la vaccination. Elle a pour objectif de favoriser une meilleure compréhension des enjeux de la protection vaccinale auprès du grand public comme des professionnels de santé.

Le CRES y participe depuis 2007 en menant des actions de communication, mais il s'est vu confier en 2011 par l'ARS le rôle de **chef de projet de la Semaine pour la région PACA**. Ses missions: « *privilégier l'action des acteurs régionaux et locaux volontaires en proposant, au travers d'un tissu de partenaires, de développer des dispositifs de communication et d'information de proximité pour la population et les professionnels* ». Il s'agissait d'animer une équipe projet, de créer un comité de pilotage régional et d'assurer les relations presse de l'événement.

Dans les départements, les CoDES ont relayé la coordination en constituant des comités de pilotage et en mobilisant les acteurs locaux de la vaccination.

Au final, plus de 50 structures se sont mobilisées pour l'édition 2011 de la SEV, qui s'est déroulée du 26 avril au 2 mai et avait pour priorité nationale la thématique de la **rougeole**.

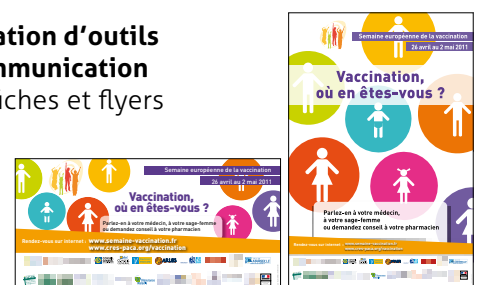
Tout au long de la semaine, des **conférences** pour les professionnels, des **séances de vérification des carnets de santé** et de **vaccination hors les murs**, des **animations de proximité...** se sont succédé dans les 6 départements de la région.

Parmi les points forts : le succès des séances de vaccination hors les murs, à Marseille, Salon-de-Provence ou dans le Vaucluse, la mobilisation de la médecine préventive universitaire vis-à-vis des étudiants, l'implication de six IFSI qui ont mobilisé des promotions entières d'étudiants en soins infirmiers dans les départements, et l'amélioration des retombées presse.

Le CRES a été sollicité par l'INPES pour présenter l'organisation de la SEV en région et l'implication des IFSI lors de sa journée de préparation de la SEV 2012, en septembre 2011 à Paris.

→ La création d'outils de communication

- Des affiches et flyers



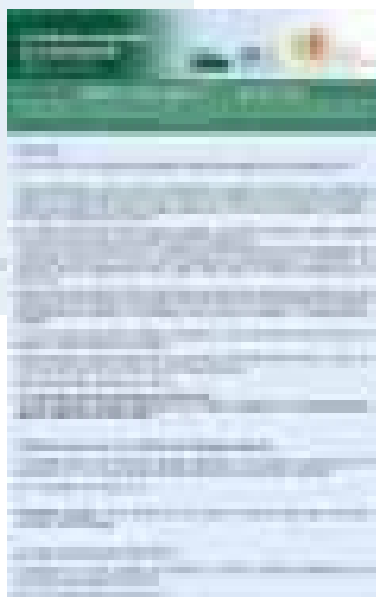
→ [MISSIONS PERMANENTES]

3- Communication



- Le calendrier vaccinal interactif www.cres-paca.org/vaccination

- Une newsletter d'information pour les partenaires et acteurs de la Semaine (4 numéros parus)



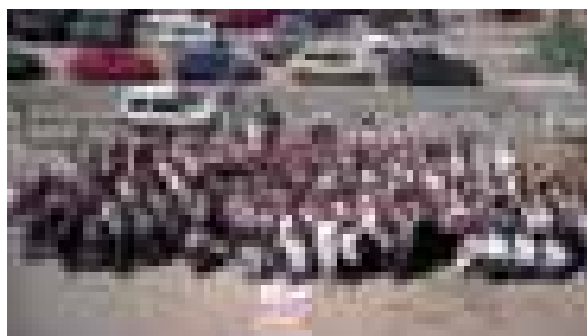
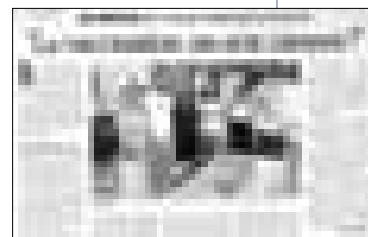
- Des relations presse
Des points presse ont été organisés de façon simultanés dans les six départements, avec une communication axée sur l'épidémie de rougeole qui sévissait alors dans la région :



- Et une émission de télé sur la vaccination a été diffusée sur La Chaîne Marseille (LCM) :



→ L'implication des IFSI de la région



L'IFSI Sud Sainte-Marguerite, Marseille

→ [MISSIONS PERMANENTES]

3- Communication

→ En pleine épidémie de rougeole

La vaccination contre la rougeole a constitué la priorité de l'édition 2011 de la SEV. La région PACA enregistrait alors une importante épidémie, avec 1229 cas déclarés durant les 15 premières semaines de l'année (contre 497 pour toute l'année précédente). La SEV a été l'occasion de rappeler à tous que cette infection pouvait avoir des conséquences graves, notamment chez les adultes, et que la seule solution pour interrompre l'épidémie était la vaccination à deux doses pour les personnes de 1 à 31 ans.

→ Bilan et perspectives

La Semaine de la vaccination 2011 a permis d'impulser de nombreux nouveaux partenariats, avec les IFSI, l'AP-HM, les villes, la médecine préventive universitaire... Mais la période des vacances scolaires durant laquelle s'est déroulée la manifestation a été une difficulté pointée par les partenaires.

Suite à cette mobilisation, **l'ARS PACA a créé une commission régionale sur la politique vaccinale** qui se réunit régulièrement et a pour objectif de construire une stratégie régionale d'amélioration des couvertures vaccinales, en particulier sur la rougeole.

III- Les relations presse

Le CRES est amené à organiser des points presse à l'occasion de ses colloques ou du lancement de campagnes régionales d'information. Parallèlement, il est régulièrement sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique (vaccination, santé des jeunes, accidents de la vie courante notamment).

En 2011, les relations presse ont tout particulièrement porté sur la vaccination et sur la rougeole, à l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination en avril.

Le CRES gère un fichier presse composé des journalistes de la presse locale, régionale et nationale, généralistes et spécialisée, ce qui représente une centaine de supports.



IV- Participation au réseau des responsables et chargés de communication «santé publique»

Les responsables et chargés de communication du champ de la santé sont réunis depuis une dizaine d'année en un réseau informel baptisé «Intercom santé publique».

Des réunions bimestrielles sont organisées dans chacune des structures participantes à tour de rôle : ARS PACA, assurance maladie, AP-HM, RSI, Sida Info Service, Uriopss, ARI... Le groupe, composé d'une trentaine de personnes, s'est réuni 6 fois en 2011, autour d'échanges de pratiques.



→ [II]

Les actions réalisées par le CRES et les CoDES dans le cadre de l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé)

- **1**- Le pôle régional de compétences en éducation pour la santé
- **2**- Les actions régionales
- **3**- Les missions locales (action Région)

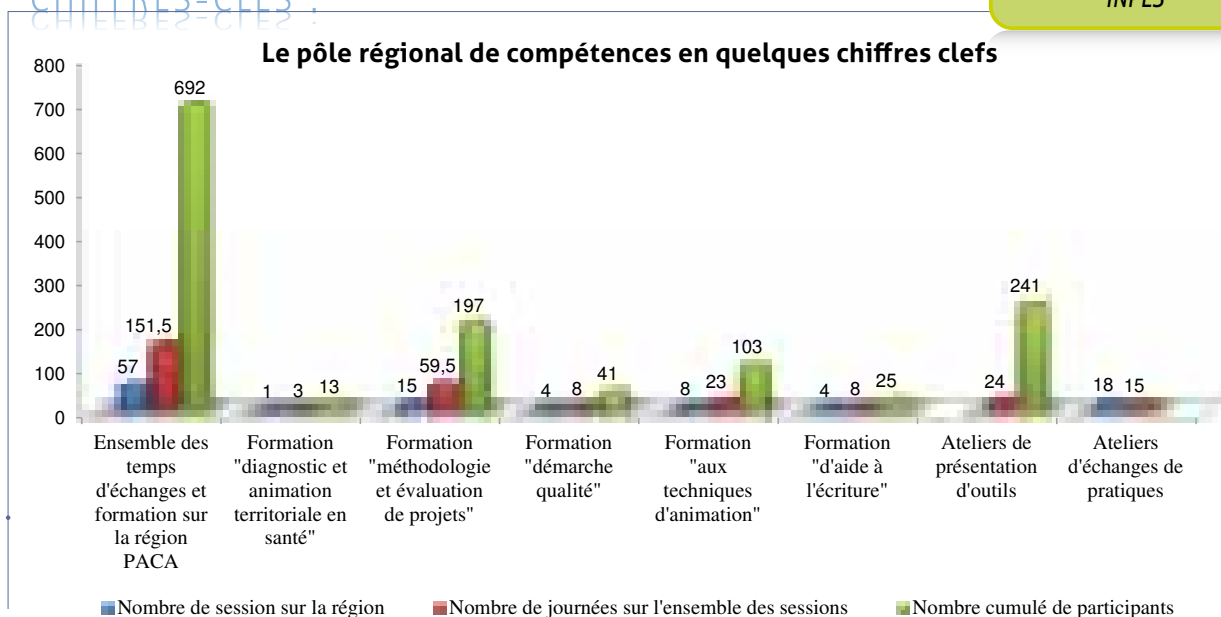
→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

1- Le pôle régional de compétences en éducation pour la santé

Programme collectif du CRES PACA et des 6 CoDES de la région visant au développement cohérent et optimal de l'éducation et de la promotion de la santé dans la région.

Financier :
INPES

CHIFFRES-CLÉS :



→ Contexte

Pour consolider les pôles de compétences en éducation et promotion de la santé, l'INPES a défini en 2011 un cahier des charges structurant précisant le fonctionnement du pôle, ses principes de développement, ses missions, sa composition, le mode de suivi et d'évaluation.

Le projet déposé par le Pôle régional de compétences en éducation pour la santé Provence - Alpes - Côte d'Azur (composé du CRES PACA et des 6 CoDES de la région) a obtenu avec succès en septembre dernier la validité de l'INPES avec une **convention d'objectifs sur 3 ans**.

L'évaluation de ce dispositif ces 6 dernières années a démontré tout son intérêt dans le développement d'une culture commune des acteurs, dans leur professionnalisation et dans l'amélioration de la qualité des programmes et actions en éducation et promotion de la santé.

Le programme 2011 du pôle régional a donc maintenu ses objectifs afin de contribuer au développement cohérent et optimal de l'éducation et de la promotion de la santé dans la région :

- Améliorer la qualité des programmes et des actions mis en place localement en étoffant les compétences des acteurs

- Mutualiser, partager l'information entre tous les acteurs dans le but d'harmoniser les pratiques, d'introduire plus de complémentarité dans les interventions et de mieux prendre en compte les besoins et la place des usagers
- Optimiser les ressources afin de mieux couvrir les territoires et les populations, de faciliter le transfert d'interventions qui marchent et l'implantation d'actions innovantes

Initié par une dynamique et une coordination régionale assurées par le CRES, ce programme propose et développe des actions et services de proximité, au plus près des besoins des acteurs et de la population, grâce à l'opérationnalité de chaque CoDES au cœur de chaque département.

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

1- Le pôle régional de compétences en éducation pour la santé

Avec le soutien financier :
INPES,
Conseil régional

Axe 1- Fonctionnement du pôle de compétences

L'instance de pilotage

En 2011, le CRES PACA a mis en place et animé un comité de pilotage constitué de membres de l'ARS, du Conseil régional, des directions des 6 CoDES et de la direction du CRES PACA. Cette instance à pouvoir décisionnel se réunit deux fois par an pour définir et valider le projet du pôle et son bilan.

→ Les partenaires

Le CRES et les 6 CoDES constituent les partenaires opérationnels et techniques du pôle. Le CRES coordonne l'activité du pôle de compétences et assure auprès des institutionnels, acteurs régionaux et collectivités, une offre de formation et un soutien aux décideurs. Les CoDES animent le pôle dans chacun de leur département. D'autres partenaires interviennent et participent à la réalisation des activités du pôle à différents niveaux.

On distingue :

- des partenaires des comités techniques : AIDES, École des Parents et des Éducateurs, ANITEA, Mutualité Française,
- des partenaires « formation » : le CNFPT, des Universités (masters Pesap...), des instituts de formations sanitaires et sociales, l'Éducation nationale,
- des partenaires interrégionaux : les IREPS des régions Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Franche-Comté, Midi-Pyrénées,
- des partenaires thématiques : membres de la plateforme « Éducation thérapeutique du patient » (ARS PACA), direction des services pénitentiaires,
- des partenaires d'actions locaux : ARS et délégations territoriales, DRJSCS, DDCSPP, Conseils généraux, Mutualité Française, villes, Universités, réseau Diabaix, Ligue d'athlétisme de Provence, Oncopaca, ANPAA, MFPP, France Alzheimer, missions locales, les structures de gestion des dépistages des cancers, ateliers santé ville, caisses primaires d'assurance maladie, centres hospitaliers, centres d'examen de santé...

→ Les ressources humaines du pôle

En 2011, sont intervenus dans le cadre du pôle de compétences : 40 formateurs, 24 conseillers en méthodologie de projets et 9 documentalistes.

Pour sa part, le CRES PACA a fait intervenir dans ses activités pôle : 12 formateurs, 4 conseillers, 3 documentalistes, 1 responsable communication.

Axe 2 - Formation

Le fonctionnement de l'axe «formation»

Le CRES PACA assure la coordination de l'axe «formation» du pôle de compétences par la mise en place et l'animation d'un comité technique qui s'est réuni 4 fois cette année.

Trois de ces rencontres ont associé les chargés de projets des comités et des partenaires locaux (AIDES, ANITÉA, EPE, Mutualité Française) pour échanger sur les pratiques et méthodologie de formation. Une rencontre a été consacrée à la démarche qualité.

→ Les formations mises en place dans le cadre du pôle

Au total, le CRES et les comités départementaux ont proposé 39 sessions de formations sur l'ensemble du territoire régional. Près de 700 professionnels régionaux ou locaux ont pu bénéficier d'apports théoriques et de formation à de multiples outils, dans une démarche participative axée sur leurs besoins et les spécificités de leur contexte professionnels.

En 2011, le CRES PACA a poursuivi son partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé (ORS PACA) afin de proposer aux institutionnels et acteurs régionaux une session de formation de 3 jours consacrée aux étapes de diagnostic et d'animation territoriale en santé.

En partenariat avec la Fondation Promotion Santé Suisse, le CRES PACA a également pu proposer aux membres de l'ARS une formation de 2 jours, animée par Günter Ackermann, sur l'outil de catégorisation de résultats et l'outil Quint-Essenz.

À la demande de l'ARS, dans le cadre du lancement de l'appel à projet du PRSE (programme régional santé environnement), le CRES PACA, en partenariat avec AIDES, a animé une formation de 2 jours sur le référentiel d'autoévaluation de la qualité des projets en promotion de la santé à destination des acteurs œuvrant dans le champ de l'environnement.

L'ensemble de ces formations a accueilli 44 participants, institutionnels de l'ARS, de la DRJSCS, partenaires opérationnels du pôle, personnels associatifs, hospitaliers et coordonnateurs des ateliers santé ville de la région.

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

1- Le pôle régional de compétences en éducation pour la santé

→ La formation continue

En partenariat avec le Conseil régional PACA, l'ensemble des comités départementaux a mis en place 11 jours de formation à l'éducation pour la santé en direction des personnels des missions locales. Le CRES coordonne cette activité (voir p.50).

→ La formation initiale

Le CRES et les CoDES ont poursuivi leur travail d'intégration de l'éducation pour la santé dans les programmes de formation initiale des professions du social et de la santé, en participant à la définition des contenus, à l'enseignement de certains modules et en accueillant 25 stagiaires.

Pour sa part, le CRES PACA a contribué à l'élaboration de programme de formation en éducation pour la santé avec les Universités d'Aix-Marseille et a assuré plus d'une dizaine de jours d'enseignement auprès d'étudiants en master de «santé publique», institut de manipulateurs radio, instituts de formation des cadres de santé, master «société, environnement et enjeux sanitaires», master «sciences et techniques des activités physiques et sportives».

Axe 3 - Conseil en méthodologie de projet

Le fonctionnement de l'axe «conseil en méthodologie de projet»

Le CRES PACA assure la coordination de l'axe « conseil en méthodologie de projets » du pôle de compétences par la mise en place et l'animation d'un comité technique qui s'est réuni 4 fois cette année afin d'harmoniser les outils de suivi et d'évaluation des accompagnements méthodologiques effectués par les CoDES.

→ Les accompagnements méthodologiques réalisés dans le cadre du pôle

Au total, pour l'année 2011, les comités départementaux ont accompagné 55 porteurs de projets dans la durée, à raison de 4 à 7 rencontres par structure, dans des objectifs de montage de projets, d'évaluation d'action, de formalisation ou de soutien à la création de réseaux, d'aide à l'élaboration de diagnostic, d'aide à l'écriture...

→ Les échanges de pratiques

En 2011, les comités départementaux ont organisé 15 journées d'échanges de pratiques entre acteurs de la région sur des thématiques définies localement : les risques psychosociaux, la vaccination, le son et les risques auditifs, la prévention et l'accompagnement de la dépendance des personnes âgées, handicap et sexualité...

→ La sensibilisation des décideurs

La sensibilisation des décideurs se fait tout au long de l'année, à l'occasion de rencontres entre les comités et les différents institutionnels et élus du territoire.

Cette année le CRES PACA a été associé à de nombreux groupes de travail lors des étapes préliminaires à la rédaction du Projet régional de santé de l'ARS.

Le CRES siège et participe à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) et les CoDES sont membres des conférences de territoire.

Présents dans ces instances de travail, de concertation et de décision, les comités en général et le pôle de compétences en particulier constituent un appui aux dynamiques locales et politiques.

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

1- Le pôle régional de compétences en éducation pour la santé

Axe 4 - Appui documentaire

Le fonctionnement de l'axe «appui documentaire»

Les documentalistes du CRES PACA assurent la coordination de l'axe «appui documentaire». Elles ont cette année organisé et animé 5 rencontres avec les chargés de documentation et les documentalistes du réseau dans un triple objectif de professionnalisation, de mutualisation et de travail autour des outils de la documentation.

Les comités ont alimenté la base de données BOP de 1169 nouvelles notices d'outils pédagogiques entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011.

→ Coordination interrégionale de Bib-Bop

Dans le cadre du pôle de compétences PACA, la coordination interrégionale du projet Bib-Bop vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des ressources documentaires proposées aux acteurs des pôles de compétences. Fin 2011, Bib-Bop permet de mutualiser les ressources documentaires de 6 IREPS des régions PACA, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Franche-Comté et Haute-Normandie, ce qui représente 32 centres de documentation. La coordination interrégionale s'articule autour d'une rencontre annuelle des contributeurs de Bib-Bop qui s'est déroulée le 1^{er} avril 2011 et d'un forum d'échanges.

Elle a permis de développer les bases de données afin de rendre accessibles les textes intégraux des documents référencés dans la BDSP et des analyses d'outils pédagogiques de la pédagogothèque. En termes de mutualisation, un temps de travail a été dédié à la validation des notices comme gage de qualité des bases, à l'évolution du langage d'indexation et à des précisions sur les critères d'inclusion d'un document dans Bib ou dans Bop.

Axe 5 - Outils d'intervention en EPS

Analyse d'outils d'intervention en EPS

Sous la coordination et l'animation du CRES PACA, 2 outils ont été soumis à la grille d'évaluation de la pédagogothèque : M.I.A.M santé (Marketing Industrie Alimentation Médias) et Autour de l'air. 11 partenaires ont été associés à ce travail.

→ Présentation d'outils d'intervention en EPS

Les comités départementaux ont mis en place 24 journées de présentation d'outils. Au total, 241 acteurs ont découvert et expérimenté une quarantaine d'outils d'intervention en éducation pour la santé.

Axe 6 - Communication et visibilité du pôle

En 2011, le CRES et les comités départementaux ont communiqué sur le pôle de compétences via leur site internet, la création de 32 lettres électroniques et la diffusion de plus de 100 bulletins d'information.

Le CRES PACA a publié l'actualité du pôle dans 3 numéros de son bulletin « Priorités santé », diffusé à 10.000 exemplaires et a réalisé et édité 5.000 exemplaires du catalogue de formation du pôle de compétences.

Sous l'impulsion de CRES PACA, chaque comité s'est doté d'une rubrique spécifique pôle de compétences sur son site internet.

Les comités départementaux ont organisé sur leur territoire des colloques thématiques qui ont mobilisé au total 666 acteurs.

Le CRES PACA a organisé un « thé santé » sur la thématique « inégalités sociales de santé » qui a accueilli plus d'une trentaine de participants.



→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

2- Les actions régionales



- a - Formation du personnel en charge de la distribution de l'aide alimentaire
- b - Programme d'information à la sexualité et de prévention du VIH et autres infections sexuellement transmissibles, dans les établissements accueillant des personnes atteintes de handicap mental
- c - Programme régional de prévention du mélanome
- d - Formation de personnes-relais au dépistage des cancers dans les établissements et services pour personnes handicapées
- e - Programme de prévention du surpoids et de l'obésité auprès des jeunes de la région PACA en milieu extrascolaire
- f - Les ateliers du Bien Vieillir

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

2- Les actions régionales

Coordination, suivi et évaluation de projets régionaux

L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (IREPS PACA), qui regroupe le CRES PACA et les 6 CoDES de la région, conçoit des actions régionales de santé réalisées localement par les CoDES. Le CRES en assure le suivi, l'évaluation, les relations avec les financeurs, la valorisation et, le cas échéant, la formation des équipes.

[a] Formation du personnel en charge de la distribution de l'aide alimentaire

Financier :
ARS

CHIFFRES-CLÉS :

- > **Rencontre régionale** : 35 participants, 13 intervenants
- > **Modules de formation pour de nouvelles structures** : 36 structures, 59 participants, 15 jours
- > **Suivi collectif des structures** : 36 participants, 5 journées 1/2
- > **Suivi individuel des structures** : 30 structures, 92 participants, 25 journées
- > **Ateliers pratiques pour les personnels ayant déjà suivi la formation théorique** : 32 structures, plus de 300 participants
- > **Réalisation de l'état des lieux de l'évolution des pratiques de distribution** : 17 structures



→ Contexte

Depuis plusieurs années, l'IREPS PACA met en œuvre un programme de formation à destination des personnels, bénévoles pour la plupart, chargés de la distribution de l'aide alimentaire auprès des personnes en situation de précarité. L'IREPS a proposé de poursuivre ce programme en 2010/2011, en l'adaptant aux besoins, contraintes et attentes observés sur le terrain.

→ Projet

L'objectif général de ce projet est de faire en sorte que les populations les plus défavorisées ayant recours à l'aide alimentaire puissent accéder à une alimentation et une activité physique favorables à leur santé.

Pour atteindre cet objectif, il a été prévu de renforcer les compétences éducatives et les connaissances en matière de nutrition des personnes chargées de la distribution d'aide alimentaire, afin qu'elles soient en mesure de les mettre en pratique à l'issue du programme.

Le programme s'articule autour de 3 axes majeurs :

- **Formation et accompagnement des personnes chargées de l'aide alimentaire** (et/ou impliquées dans des actions liées à l'alimentation en contact avec des bénéficiaires de l'aide alimentaire)

- **État des lieux sur l'évolution des pratiques** de distribution des denrées alimentaires entre le début du programme et la fin de sa réalisation
- **Organisation d'une rencontre régionale de réflexion** à destination des structures engagées dans le programme depuis 2007.

→ Mise en œuvre du projet

Le CRES PACA était chargé de l'organisation de la rencontre régionale, des temps de rencontre des intervenants des CoDES, de la coordination globale et de l'évaluation du programme.

La rencontre régionale de réflexion s'est déroulée le 4 octobre 2011 au centre le Mistral à Marseille. Elle a mobilisé 13 intervenants et réuni 35 participants.

Cela a permis de :

- Présenter le bilan et l'évaluation du programme
- Rendre compte de l'impact du programme sur la prise en compte de la nutrition dans les structures chargées de la distribution de l'aide alimentaire
- Permettre un temps d'échanges collectifs et de retours d'expériences (freins, leviers, propositions)
- Impliquer les acteurs de l'aide alimentaire dans cette réflexion
- Porter à la connaissance des participants les nouveaux éléments de contexte

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

2- Les actions régionales

Une réunion d'échanges et de bilan avec les professionnels des CoDES a été organisée le 9 juin 2011. Le CRES a produit une évaluation intermédiaire d'activité et un rapport final d'évaluation.

Le dispositif a été animé par les 6 CoDES de la région de septembre 2010 à octobre 2011.

→ Évaluation

Les freins recensés sont essentiellement organisationnels (calendrier, turn over, disponibilités...) et liés au manque de moyens humains dans les structures pour dédier du temps au programme. Cependant, les participants restent nombreux, volontaires et impliqués. De plus, ce dispositif, inscrit dans la durée, permet de proposer des suivis individuels et de s'adapter aux demandes et besoins des structures. L'expérience du réseau dans

le travail avec les associations d'aide alimentaire, les compétences des chargés de projet, la qualité du réseau partenarial constituent également des plus-values importantes pour l'efficacité de la mise en œuvre de ce dispositif.

→ Perspectives

Ainsi, pour le projet 2011/2012, l'IREPS renouvelle cette action et propose à partir de 2012/2013 de développer l'évaluation de l'impact du dispositif sur les pratiques des structures dans le champ de la promotion de la santé. Cette évaluation en continu pourrait s'inscrire dans un processus d'évaluation à 3 ans qui permettrait de tirer des enseignements, voire de modéliser les activités qui auront obtenu des résultats

[b] Programme d'information à la sexualité et de prévention du VIH et autres infections sexuellement transmissibles, dans les établissements accueillant des personnes atteintes de handicap mental

Financier :
ARS

CHIFFRES-CLÉS :

- > **Journée départementale d'échanges sur les pratiques et de mutualisation de compétences :** 6 journées, 319 participants
- > **Réunions de présentation de la démarche :** 17 structures, 18 réunions, 69 participants
- > **Formation des équipes éducatives et d'encadrement :** 19 structures, 130 participants
- > **Accompagnement des personnes-relais :** 12 structures, 54 participants
- > **Programme en direction des personnes en situation de handicap :** 16 structures, 37 groupes, 316 participants
- > **Information auprès des familles et des proches :** 162 participants dans le cadre de rencontres formalisées

→ Contexte

L'IREPS propose depuis 2007 un programme régional d'information et de prévention à destination des personnes en situation de handicap, mais aussi en partenariat et en direction des équipes éducatives des établissements et des familles. Le CRES est chargé de la coordination et de l'évaluation de l'action au niveau régional.

→ Projet

L'objectif général de ce projet est de permettre aux personnes atteintes d'un handicap mental et accueillies en établissement spécialisé (foyer, ESAT, IME, etc.), d'avoir une vie sexuelle et affective épanouie et à moindre risque.

Le programme comporte 5 axes d'intervention :

- Journée d'échanges départementale sur les pratiques et de mutualisation des compétences

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

2- Les actions régionales

- Organisation de réunions avec les différentes catégories de personnels des établissements pour présenter la démarche
- Formation des équipes éducatives et d'encadrement des établissements accueillant les personnes handicapées et possibilité d'accompagnement des personnes relais, en fonction des demandes et besoins
- Programme de prévention et d'éducation sexuelle en direction des personnes handicapées
- Information en direction des familles et proches des personnes handicapées accueillies au sein de l'établissement, selon la volonté de chacun

→ Mise en œuvre du projet

Le CRES est chargé de la coordination et de l'évaluation de l'action au niveau régional. Le dispositif est animé par l'ensemble des CoDES de la région.

En 2010/2011, le CRES a organisé :

- Une journée d'évaluation et de réécriture du projet le 22 octobre 2010 avec l'ensemble des CoDES
- Une journée de formation et d'échanges de pratiques réunissant les professionnels des CoDES en charge du projet le 10 février 2011 (intervenant : Denis Vaginay, psychologue)
- Une réunion bilan le 17 juin 2011

Le CRES a produit un bilan intermédiaire et un rapport final d'évaluation.

L'activité s'est déroulée sur une période s'étalant de septembre 2010 à août 2011.

→ Évaluation

L'évaluation de cette action met en évidence des plus-values liées à la qualité de ce programme, à l'expérience et aux compétences des intervenants, mais aussi au fait que ce programme répond à des besoins et demandes avérés de la part des équipes comme des personnes présentant un handicap. Une véritable qualité partenariale s'est instaurée avec une implication des directions des structures et des équipes, et une volonté de pérennisation dans l'objectif de mieux prendre en compte la vie affective et sexuelle des résidents.

Les freins liés à l'action relèvent de difficultés organisationnelles et quelquefois de résistances à aborder ce sujet sensible.

Un temps est nécessaire pour construire une

relation de confiance avec les structures qui ont souvent besoin d'être accompagnées pour mettre en œuvre des actions à l'issue du programme.

Sont quelquefois observées des difficultés pour les équipes et l'institution à se positionner et à identifier ce qui est permis/toléré/interdit. Par ailleurs, les infrastructures d'accueil ne sont pas toujours adaptées au besoin de lieux d'intimité. Enfin, la mise en œuvre du programme nécessite de s'adapter à des niveaux de handicap très différents d'une structure à l'autre et d'un groupe à l'autre.

→ Communication

L'IREPS a présenté le programme dans le cadre d'un article intitulé « Vie affective et handicap mental : un programme en région PACA », paru dans la revue « La santé de l'Homme » n° 412 (numéro consacré à la promotion de la santé des personnes en situation de handicap).



→ Perspectives

Le programme est reconduit pour l'année 2011/2012 sur l'ensemble des départements de PACA.

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

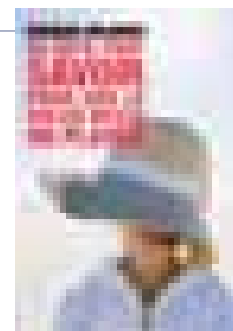
2- Les actions régionales

[c] Programme régional de prévention du mélanome

Financier :
ARS

CHIFFRES-CLÉS :

- > **Axe 1 – Programme en milieu scolaire et extrascolaire :**
 - 56 établissements concernés
 - 218 professionnels-relais formés
 - 588 parents rencontrés
 - 1816 enfants sensibilisés
- > **Axe 2 – Programme dans les centres de formation des futurs professionnels particulièrement exposés :**
 - Sensibilisation des professionnels-relais : 10 établissements, 32 participants
 - Sensibilisation des étudiants : 11 établissements, 422 étudiants



→ Contexte

Depuis plusieurs années, l'IREPS PACA met en œuvre dans les départements 04, 05, 13, 83 et 84, un programme de prévention du mélanome à destination des personnes-relais (professionnels, parents...), des jeunes (centres de loisirs, milieu scolaire) et des futurs professionnels particulièrement exposés en raison de leur activité (bâtiment, agriculture...).

→ Projet

L'objectif principal de ce projet est de prévenir le mélanome dans la région PACA, en articulation avec les campagnes nationales de prévention du mélanome.

Le programme s'articule autour de 2 axes d'intervention :

Axe 1 : actions de prévention du mélanome dans les centres de loisirs et dans les écoles (exposition mobile, sensibilisation des professionnels, des enfants et des parents)

Axe 2 : actions de prévention dans les centres de formation des futurs professionnels particulièrement exposés (sensibilisation des professionnels-relais et des futurs professionnels)

→ Mise en œuvre du projet

Le CRES PACA a organisé un temps de rencontre des intervenants des CoDES le 15 juin 2011 et était chargé de la coordination globale et de l'évaluation du programme.

Le CRES a aussi produit une évaluation intermédiaire et une évaluation finale de l'activité.

L'activité s'est déroulée de mai 2010 à juin 2011.

→ Évaluation

Les CoDES repèrent des freins essentiellement liés à des difficultés organisationnelles pour mobiliser les professionnels ou les parents dans le programme. De plus, certains professionnels-relais avaient déjà été sensibilisés les années précédentes.

Toutefois, le projet est généralement très bien accueilli par les professionnels, les jeunes et les enfants. On note une réelle mobilisation et implication des établissements et des professionnels relais. De plus, la qualité du programme et des outils (ludiques, interactifs et pédagogiques), ainsi que l'expérience et les compétences des professionnels des comités ont contribué à la réussite de ce projet.

→ Perspectives

Le programme est reconduit en 2011/2012 dans les mêmes départements.

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

2- Les actions régionales

[d] Formation de personnes-relais au dépistage des cancers dans les établissements et services pour personnes handicapées

Financier :
ARS

CHIFFRES-CLÉS :

- 4 > C'est le nombre de journées de formation réalisées par les CoDES
- 29 > C'est le nombre de professionnels ou bénévoles participants

→ Contexte

Afin d'améliorer la participation des personnes en situation de handicap et/ou d'inadaptation aux dépistages des cancers (sein, colon, col), l'IREPS PACA a proposé en 2010/2011 de reconduire le programme de formation de personnes-relais au dépistage des cancers dans les établissements et services pour personnes handicapées.

→ Projet

L'objectif général de ce projet est d'améliorer la participation des personnes en situation de handicap et/ou d'inadaptation aux dépistages des cancers (sein, côlon, col de l'utérus). Afin d'atteindre ce but, les comités départementaux ont mis en œuvre une journée de formation par département afin de répondre aux objectifs opérationnels suivants :

- Améliorer la connaissance des modalités d'accès au dépistage des cancers des personnes en situation de handicap
- Mobiliser des partenaires aptes à relayer de manière dynamique l'information auprès des personnes en situation de handicap isolées des réseaux traditionnels d'information
- Renforcer les connaissances et compétences des personnes-relais pour qu'elles soient en capacité de mieux orienter et accompagner les personnes en situation de handicap dans la démarche de dépistage ainsi que de promouvoir les dépistages organisés et leur intérêt au sein de la structure.

→ Mise en œuvre du projet

Le CRES, chargé de la coordination et de l'évaluation du projet, a organisé une rencontre bilan le 17 juin 2011 avec les professionnels des comités en charge de l'action. Il a produit les rapports d'évaluation intermédiaire et finale. L'activité s'est déroulée de novembre 2010 à juillet 2011.

→ Évaluation

Les professionnels des CoDES ont rencontré des difficultés pour mobiliser les personnes, notamment pour des questions organisationnelles (les formations prévues dans le 04 et le 83 n'ont pas pu être maintenues). De plus, la thématique n'est pas toujours considérée comme prioritaire dans les établissements. Des difficultés pour identifier les établissements concernés et pour communiquer l'information aux bons interlocuteurs ont aussi été rencontrées. Cependant, la qualité des partenariats déjà établis avec certaines structures et avec les structures de gestion ainsi que la volonté et la motivation des participants à la formation constituent des leviers à la mise en œuvre de ce projet.

→ Perspectives

Le projet est reconduit en 2011/2012 avec la participation de l'ensemble des CoDES. Le CREAI proposera une étude dans le cadre du projet 2011 afin de recenser les professionnels radiologues accessibles aux personnes handicapées (accessibilité du cabinet et présence de matériel adapté).

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

2- Les actions régionales

[e] Programme de prévention du surpoids et de l'obésité auprès des jeunes de la région PACA en milieu extrascolaire

Financier :
ARS

CHIFFRES-CLÉS :

- > **Formation des acteurs en milieu extrascolaire :**
 - 5 journées
 - 15 structures
 - 31 participants
- > **Suivi des structures formées :**
 - 17 participants
- > **Intervention auprès des jeunes adultes en milieu extrascolaire :**
 - 13 groupes
 - 252 participants



Affiches réalisées par les jeunes dans les Hautes-Alpes

→ Contexte

L'IREPS PACA a renouvelé le programme de prévention du surpoids et de l'obésité auprès des jeunes de la région PACA en milieu extrascolaire dans les départements 04, 05, 13 et 84.

→ Projet

L'objectif de ce projet est de contribuer à la prévention du surpoids et de l'obésité chez les jeunes de la région PACA. Pour ce faire, chaque comité départemental a mis en œuvre les activités suivantes :

• **Auprès des missions locales et centres de formation**

- Promotion du projet de prévention en lien avec les différents objectifs du PNNS
- Mise en place d'une action commune afin de favoriser une cohérence entre les différents partenaires

• **Auprès des professionnels**

- Organisation d'un module de formation pour les professionnels-relais (acteurs sociaux, équipes éducatives et sportives) afin de renforcer leurs connaissances sur l'alimentation des jeunes
- Élaboration, dans chaque structure, d'un projet nutritionnel spécifique aux besoins des jeunes
- Suivi et accompagnement méthodologique des projets au sein des structures

• **Auprès des jeunes**

- Interventions en mission locale ou en centre de formation afin de promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique quotidienne auprès de groupes de jeunes et leur apprendre à décrypter les techniques de mar-

keting alimentaire

- Incitation et soutien à la création de productions par les jeunes (menus, affiches, brochures, vidéos, articles...) afin de les rendre acteurs
- Participation à la valorisation des productions des jeunes au sein des structures et/ou à l'extérieur

→ Mise en œuvre du projet

Le CRES, chargé de la coordination et de l'évaluation du projet, a organisé une réunion d'échanges et de bilan le 1^{er} juillet 2011 avec les professionnels des comités en charge du projet. L'activité s'est déroulée de septembre 2010 à juillet 2011.

→ Évaluation

Les professionnels des CoDES notent certaines difficultés liées à un début tardif de réalisation de l'action et à des temps de sensibilisation courts qui ne permettent pas toujours d'approfondir l'ensemble des thèmes.

Les professionnels en charge de l'action notent également quelques difficultés de mobilisation de certaines structures et professionnels. Néanmoins, la qualité des partenariats et des projets mis en œuvre, l'implication et l'intérêt de certains professionnels et jeunes ont contribué à la réussite de ce projet.

→ Perspectives

En année 3 (2011-2012), il est prévu d'étendre le projet à d'autres équipes de professionnels des missions locales et des organismes de formation ainsi que des jeunes pris en charge par ces structures.

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

2- Les actions régionales

[f] Les ateliers du Bien Vieillir

Financier :
ARS

CHIFFRES-CLÉS :

- 28 > C'est le nombre d'établissements
- 425 > C'est le nombre de participants

→ Contexte

Au terme de 3 années d'activité, et notamment de la formation des professionnels intervenant auprès des personnes âgées, l'IREPS a souhaité renforcer ce programme par l'implantation d'ateliers nutrition-activité physique auprès de personnes âgées volontaires, afin de promouvoir la qualité nutritionnelle, l'activité physique au quotidien et le lien social.

→ Projet

Ce projet, d'une durée de 2 ans a pour objectif de promouvoir la santé des personnes âgées de 55 à 75 ans.

Il s'articule autour de 4 étapes principales :

- Communication auprès des structures
- Communication auprès du public cible
- Interventions auprès des seniors volontaires (7 séances de 2h30 sur les thématiques alimentation, activité physique, lien social, autonomie, etc.)
- Séance collective de bilan avec les participants

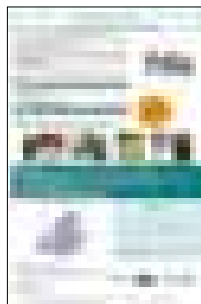
→ Mise en œuvre du projet

Le CRES, chargé de la coordination et de l'évaluation du projet, a organisé une journée de formation continue des professionnels des comités en charge de l'action le 4 novembre 2010 (intervenant formateur : Pierre Sonnier, IREPS Languedoc Roussillon) et une réunion d'échanges et de bilan a été réalisée le 14 février 2012.

L'activité a débuté en octobre 2010 et s'est terminée en février 2012.

→ Communication, valorisation

L'IREPS a produit et présenté une communication sur ce projet sous forme de poster lors des journées de la prévention organisées par l'INPES les 19 et 20 mai 2011 à Paris.



Poster présenté lors des journées de l'INPES, 19 et 20 mai 2011

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

3- Les missions locales (action Région)

Santé des jeunes en insertion professionnelle

Financier :
Conseil régional PACA

CHIFFRES-CLÉS :

- 10,5 >** C'est le nombre de journées d'animation territoriale : 148 participants
- 7 >** C'est le nombre de sessions de formation de 2 jours : 92 participants

Formation et animation territoriale avec les missions locales

Avec les CoDES de la région, le CRES conçoit des actions régionales de santé réalisées localement par les comités départementaux.

Le CRES en assure le suivi, l'évaluation, les relations avec les financeurs, la valorisation et, le cas échéant, la formation des équipes.

→ Contexte

Comme dans de nombreuses régions de France, la région PACA est confrontée au problème de jeunes souffrant d'une situation précaire. Les conditions de vie dégradées dans cette tranche de la population trouvent leur origine dans le contexte familial et social mais également dans des circonstances individuelles de difficultés d'accès à la formation et à la vie professionnelle. Ces situations ont également pour origine et pour conséquence la dégradation de l'état de santé physique, mental et social des jeunes.

L'objectif essentiel du réseau des missions locales est de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Le réseau a bien identifié le rôle déterminant que joue la santé dans ce cadre. De nombreuses initiatives sont prises, tant au niveau régional, pour améliorer la connaissance de la situation, qu'au niveau local, pour contribuer à mettre en place des réponses appropriées aux besoins exprimés.

Les CoDES de la région ont assuré en 2009 et 2010 une animation et des formations auprès des missions locales. L'année 2011 a été consacrée au maintien de cette activité avec une adaptation spécifique à chaque territoire.

→ Projet

L'objectif général de ce projet est d'assurer aux jeunes accueillis par les missions locales une réponse adaptée et complète aux besoins relatifs à leur état de santé physique, mental et social.

→ Mise en œuvre du projet

Pour permettre aux équipes de ces structures d'assurer aux jeunes une réponse adaptée à leurs besoins de santé, un programme de formation a été mis en place en 2011 par le réseau des

comités d'éducation pour la santé (le CRES et les 6 CoDES), en partenariat avec l'association régionale des missions locales (ARDML), et financé par le Conseil régional.

Ce programme s'adresse tout particulièrement aux nombreux conseillers en insertion professionnelle des missions locales, qui informent, orientent et accompagnent les jeunes sur les questions d'emploi, de formation et de logement, mais qui se sentent parfois démunis pour aborder la question de la santé avec les jeunes. Il a pour objectif de former les équipes en place aux principes de l'éducation pour la santé, notamment aux processus d'expression des besoins ressentis par les jeunes. Il vise également à améliorer l'orientation de ces derniers, tant au niveau des droits que des soins.

→ Territoires d'intervention

Département 04 :

Digne-les-Bains, Manosque, Saint-Auban

Département 05 :

Gap

Département 06 :

Canne / Antibes / Grasse et Nice/Menton

Département 13 :

Marseille, Étang de Berre/Arles, Aix/Aubagne/la Ciotat

Département 83 :

Toulon, Brignoles/Fréjus/ Draguignan

Département 84 :

Carpentras en incluant Valréas.

→ Animation territoriale

Une dizaine de journées d'animation territoriale ont été organisées de janvier 2011 à février 2012, réunissant des conseillers en insertion sociale et

→ [LES ACTIONS DE L'IREPS]

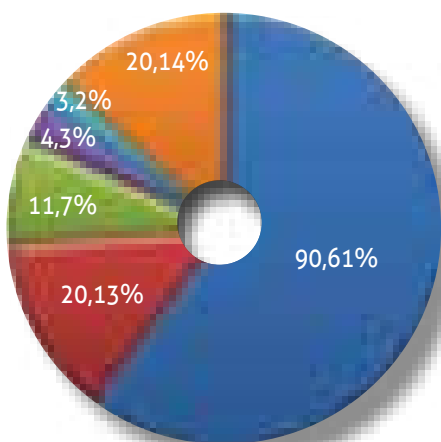
3- Les missions locales (action Région)

professionnelle (77), des formateurs ou référents (20), des éducateurs (9), des chargés d'accueil (4), etc.

Outre les missions locales, certaines structures ou dispositifs tels que les Espaces territoriaux d'accès aux premiers savoirs (ETAPS), la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), le Conseil général ou des associations ont participé aux rencontres.

Les journées ont permis d'aborder diverses thématiques telles que l'hygiène, le sommeil, l'estime de soi, l'alimentation, la santé psychique, les conduites addictives, l'accès aux droits et aux soins, la contraception, la sexualité ou encore le travail en réseau.

Nombre de participants aux journées d'animation par type de structures



- Missions locales
- Associations
- ETAPS
- Autres (FJT, AFPA, Centres sociaux, CFA, Mairies, ISATIS, SAMSAH, UNAFAM, CMP, AECD, ARS, Fondation Édith Seltzer)
- PJJ
- CG(MDF, CPEF)

→ Formation

14 journées de formation se sont déroulées sur la région PACA réunissant principalement des conseillers en insertion sociale et professionnelle des missions locales (74), mais aussi quelques formateurs (5), chargés d'accueil (4), encadrants techniques (3), coordinateurs (2), etc. Quelques organismes de formation et associations d'insertion ont intégré ces formations.

Les thématiques abordées lors de ces journées concernaient, selon les territoires, la gestion des conflits, l'écoute et la communication non violente, les notions théorico-cliniques sur l'adolescence et les jeunes adultes, l'estime de soi et la santé, la démarche participative, l'animation en éducation pour la santé, ou encore la souffrance psychique.

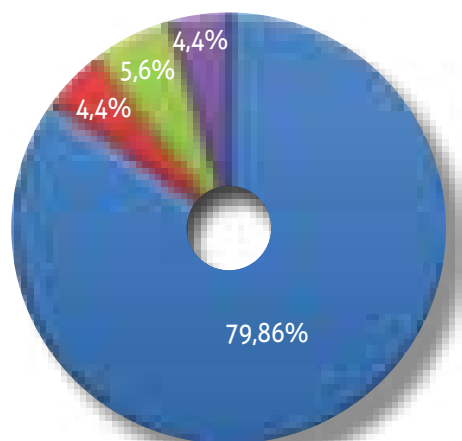
→ Évaluation

Les évaluations des différentes rencontres font apparaître une satisfaction généralisée. Les participants ont particulièrement apprécié les contenus abordés, leur permettant d'approfondir leurs connaissances et leur compréhension de certaines thématiques, de découvrir de nouveaux outils ou techniques d'animation ludiques et interactifs, ou encore de développer leurs connaissances des structures ressources locales favorisant ainsi l'accompagnement des jeunes, leur orientation et le partenariat. Toutefois, certains contenus ont quelquefois été perçus comme un peu trop denses, théoriques ou complexes.

La qualité, la diversité ainsi que l'implication des animateurs et des intervenants ont été particulièrement appréciées, de même que le souci d'adapter les contenus aux attentes et besoins des participants.

Les personnes présentes soulignent aussi l'intérêt des échanges et partages d'expériences que ces rencontres ont favorisés. L'ambiance et la dynamique de groupe ont également été perçues comme des points forts de ces rencontres. Certains participants auraient néanmoins souhaité davantage de temps ou des sessions supplémentaires afin d'échanger davantage ou d'approfondir certaines thématiques.

Nombre de participants aux formations par type de structure



- Missions locales
- Association d'insertion
- Organismes de formation
- Autres (FFPA, ASV, ETAPS, AREFP)





→ [III]

Les actions thématiques

- 1- Les Maisons régionales de santé
- 2- Santé et alimentation
- 3- Cancer et migrants
- 4- Santé des jeunes
- 5- Ateliers santé ville
- 6- Éducation thérapeutique du patient
- 7- OSCARS
- 8- Santé et environnement
- 9- Observatoire transalpin de promotion de la santé

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

1- Les Maisons régionales de santé

Dispositif de soutien à la mise en place des maisons régionales de santé initié par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Financier :
Conseil régional

→ Contexte

Pour renforcer sa politique volontariste dans le domaine de la santé initiée en 1998, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé depuis février 2011 à soutenir des projets d'accès aux soins et à la prévention, dans le cadre des Maisons régionales de santé (MRS).

Ce dispositif, qui vise à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, a pour objectifs :

- De consolider et développer une offre de soins médicaux et paramédicaux de proximité de qualité
- De favoriser l'égalité sociale et territoriale d'accès à la santé pour tous
- D'assurer une coopération entre les professionnels de l'offre de soins ambulatoire, et entre ces professionnels et l'ensemble du système de santé, autour de l'hôpital public, afin d'assurer à la population un parcours de soins adapté
- De renforcer les dispositifs / actions de prévention et éducation pour la santé.

C'est dans ce cadre que le CRES PACA a été missionné par la Région pour assurer :

- Une mission d'accompagnement méthodologique aux porteurs de projets : état des lieux de la prévention des territoires éligibles, appui technique à l'élaboration du projet de santé, appui technique à l'élaboration d'un programme d'éducation pour la santé et à l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique du patient
- Une participation aux comités de suivi des projets

→ Les activités réalisées

Sur l'année 2011, deux démarches d'accompagnement ont été menées sur le territoire régional.

- Miramas : appui technique auprès de l'atelier santé ville pour l'élaboration du projet de santé. Un projet d'aide au démarrage à la MRS de Miramas a été déposé en octobre 2011 et financé. Le CRES PACA assure aujourd'hui le suivi et la co-animation des comités techniques de la MRS de Miramas.
- Valbonne : l'appui technique initié à l'automne 2011 a donné lieu à l'inscription du projet MRS dans le plan local de santé publique de l'atelier santé ville et à la validation par le Conseil régional de la lettre d'intention du maire de Valbonne pour mener pendant un an une étude de faisabilité et d'opportunité pour la création d'une MRS, avec le soutien du CRES PACA.

→ Les perspectives pour 2012

Fin 2011, la Région s'est engagée à reconduire la convention avec le CRES PACA pour faire face à la demande croissante de nouveaux territoires pour la mise en place de Maisons régionales de santé (Carcès, Marseille Nord, Istres...).

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

2- Santé et alimentation

Financier :
Conseil régional

Restauration scolaire dans les lycées : deux nouveaux outils d'information

Dans le cadre de son programme « Mieux manger au lycée », la délégation santé et alimentation du Conseil régional a confié au CRES la réalisation de deux outils d'information.

Il s'agit d'une **newsletter** et d'une **veille documentaire**, qui ont pour objectifs d'améliorer les connaissances sur les relations entre santé et alimentation, mais aussi de faire connaître les actions de la Région sur ces thématiques et de valoriser les initiatives menées dans les lycées de PACA pour améliorer la restauration scolaire.

Ces outils d'information électronique sont principalement destinés aux communautés éducatives des lycées de la région – proviseurs, chefs de cuisine et cuisiniers, gestionnaires... – soit un millier de destinataires.

Le premier numéro de la newsletter, qui paraîtra deux fois par an, en janvier et en juin, proposait des articles sur l'alimentation méditerranéenne et la pyramide alimentaire qui a été créée avec l'INSERM pour les lycées, mais aussi sur des

actions locales, le décodage des étiquettes alimentaires ou encore le bio.

La veille documentaire, qui quant à elle paraît au fil de l'actualité mais environ 6 fois par an, permet aux abonnés d'être informés de l'actualité



Mieux manger au lycée

Lettre n° 1 - Janvier 2012

Éditorial

La construction d'un service public de restauration scolaire de qualité est un véritable enjeu pour notre collectivité régionale. Ce service public de proximité doit répondre à des enjeux :

- de santé publique ; en favorisant le changement des habitudes alimentaires,
- de développement économique, avec 26 millions d'euros d'achats annuels par les lycées ; comment favoriser les achats locaux ?
- d'aménagement durable du territoire ; comment se donne-t-on les moyens d'assurer notre souveraineté alimentaire en soutenant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ?
- de formation et de qualité de vie au travail pour notre personnel de cuisine.

Enfin, nous souhaitons que la pause déjeuner soit aussi un moment de convivialité et de plaisir pour la communauté éducative. Voilà autant d'enjeux que nous souhaitons construire et partager avec le plus grand nombre.

Anne-Marie Hautant,
Vice-Présidente du Conseil régional

Trois questions à...

Denis Lairon, nutritionniste, directeur de recherche à l'Inserm, chercheur à l'UMR Inserm/Inra/Université Aix-Marseille, Nutrition, obésité et risque thrombotique, faculté de médecine Timone, Marseille

A l'instigation du Conseil régional, vous avez conçu un outil destiné aux lycéens, une pyramide de l'alimentation méditerranéenne, destinée à les sensibiliser aux bienfaits de celle-ci. En quoi l'alimentation dite méditerranéenne est-elle particulièrement bienfaitrice ?

des dernières études et articles scientifiques, articles de presse, campagnes ou colloques à venir sur les thématiques de la restauration de qualité, l'équilibre alimentaire, les circuits courts, le respect de l'environnement, l'alimentation bio etc.

L'opération « Mieux manger au lycée », pilotée par Anne-Marie Hautant, Vice-présidente santé alimentation de la Région, vise à construire un service public de restauration scolaire de qualité, qui réponde à des enjeux de santé publique, de développement économique, d'aménagement durable du territoire, de formation pour le personnel de cuisine et de convivialité des salles de restauration.

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

3- Cancer et migrants

Financeurs :
ARS PACA
Institut National du Cancer

Magnet santé, sensibilisation des personnes migrantes à la prévention et au dépistage des cancers

CHIFFRES-CLÉS :

- > **Magnet Santé** : 82 outils créés, 62 distribués en PACA, 8 distribués hors PACA, 12 disponibles en prêt gratuit
- > **Présentations de l'outil** : 8 sessions, 85 participants
- > **Rencontre professionnelle** : 1 session, 13 participants

→ Contexte

La lutte contre le cancer est une priorité nationale de santé publique. Des dépistages organisés des cancers du sein et colorectal sont proposés depuis plusieurs années, mais les taux de participation à ces dépistages demeurent trop faibles. En région PACA, on a noté 45,5% de participation au dépistage organisé du cancer du sein contre 52,8% en France sur la période 2008-2009. La participation au dépistage organisé du cancer colorectal est elle de 30,3% en PACA sur la période 2009-2010 (34% en France).

Le CRES PACA mène depuis 2007 des actions envers les publics migrants afin de les sensibiliser à la prévention et au dépistage des cancers. Dans ce cadre, un outil pédagogique nommé Magnet Santé a été créé en 2009 pour permettre aux formateurs en alphabétisation d'aborder cette thématique par le biais de nombreux visuels. Cet outil, édité initialement à 42 exemplaires, représente une silhouette de femme et une silhouette d'homme sur un papier aimanté, fixées sur un trépied télescopique. Accompagnant ces deux silhouettes, 5 séries de 7 magnets illustrés sont proposées :

- Les facteurs de risque
- Les facteurs de protection
- La démarche de santé
- Les médecins spécialistes de ces organes
- Les examens de dépistage

Ainsi que 2 séries non illustrées :

- Les organes
- Les maladies à éviter.



→ Projet

L'objectif général de ce projet est d'améliorer la participation des personnes migrantes aux dépistages organisés des cancers en diffusant largement l'outil pédagogique Magnet Santé.

En 2011, le projet financé par l'ARS, visait à poursuivre la diffusion de l'outil auprès des professionnels menant des actions à destination de personnes migrantes ou ayant des difficultés de maîtrise de la langue française. Il prévoyait aussi d'augmenter les capacités de prêt de l'outil et d'organiser une rencontre permettant aux professionnels d'échanger sur l'utilisation qu'ils font de l'outil.

D'autre part, un partenariat s'initie avec l'Institut National du Cancer, offrant à Magnet Santé de nouvelles perspectives d'évolution à partir de juin 2011.

→ Mise en œuvre du projet

En partenariat avec le Centre Ressources Illettrisme PACA, une liste de diffusion des structures potentiellement intéressées par l'outil a été établie afin de les inviter aux sessions de présentation de Magnet Santé. Depuis le début du projet, 8 présentations de deux heures ont été réalisées (à Marseille, à Nice et à La Seyne-sur-Mer), dont 3 en 2011. Elles sont l'occasion de rappeler des éléments de contexte concernant les cancers en PACA (incidence, évolution) et de présenter l'organisation des campagnes de dépistage. Une seconde partie est dédiée à la présentation des contenus de l'outil, des conditions d'emprunt, des questionnaires d'évaluation et de l'engagement moral que doit signer chaque personne désirant utiliser Magnet Santé.

En effet, deux questionnaires d'évaluation sont fournis dans les malles ; ils doivent être ren-

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

3- Cancer et migrants

voyés au bout de deux mois et six mois d'utilisation de l'outil.

Une rencontre entre professionnels utilisant l'outil a eu lieu. Elle a permis d'échanger sur les différentes animations possibles à partir de ce support ainsi que sur les difficultés rencontrées par chacun.

Le système de prêt de Magnet Santé s'est mis en place. Des outils sont désormais disponibles dans 8 centres de ressources (au CRES PACA, au CRI PACA et dans les 6 CoDES de PACA) soit dans tous les départements de la région.

→ Évaluation

Sur 40 retours de questionnaires, Magnet Santé obtient une note globale de 15,5/20. Les utilisateurs apprécient particulièrement son originalité et son caractère innovant (4,6 / 5). Sont mis en avant aussi avec la note de 4,4 / 5, l'allure et la solidité de l'outil, la présentation et la lisibilité du guide d'utilisation, la pertinence de l'outil pour aborder la santé, l'utilité des planches anatomiques et le respect des représentations du public cible. Certains participants regrettent néanmoins que la durée de la formation ne permette

pas d'approfondir les notions d'anatomie et de physiopathologie humaines.

Depuis sa création, l'outil a été utilisé 184 fois (en moyenne 6,6 fois par structure ayant renvoyé le questionnaire) auprès de groupes de 10 à 20 personnes. Ce sont donc plus de 2 000 personnes qui ont été sensibilisées par le biais de Magnet Santé.

Les besoins complémentaires exprimés par les professionnels concernent des outils du même type sur d'autres thématiques, à savoir nutrition, sexualité et contraception, ainsi que la création d'une silhouette d'enfant.

→ Perspectives

Grâce au financement obtenu de la part de l'INCa et en réponse aux besoins exprimés par les professionnels utilisateurs de Magnet Santé, l'outil évolue. Ainsi, un module complémentaire sur la thématique « nutrition et activité physique » va être créé. Ce kit sera constitué d'un nouveau panneau aimanté et d'une cinquantaine de magnets sur l'alimentation et l'activité physique.

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

4- Santé des jeunes

Financier :
Conseil régional

Cartes-mémo santé des jeunes 2011

Le travail mené avec les missions locales a révélé le souci de ces dernières de développer des actions en faveur de la santé des 16/25 ans accueillis, mais aussi d'assurer une orientation adaptée lorsqu'un problème de santé était détecté chez un jeune en insertion. Ce qui nécessite de bien connaître les structures de premiers recours existant sur les territoires de la région, ainsi que leurs missions.

Le CRES a réalisé en 2010, à la demande de la Région, un guide-répertoire ayant pour objectifs d'améliorer la connaissance des structures existantes autour de la santé des jeunes dans les départements, de clarifier le rôle de chacune et de permettre une orientation adaptée des jeunes en difficulté.

L'activité de cette année comprenait la réalisation de cartes-mémo santé, créées à partir du guide-répertoire, à destination des jeunes fréquentant les missions locales. Ces cartes, éditées à 35.000 exemplaires (5.000 par département, 10.000 pour les Bouches-du-Rhône), ont pour objectif de fournir aux jeunes les adresses et les coordonnées des principales structures de prévention sur les thématiques suivantes :

- Accès aux soins, accès aux droits
- Contraception, sexualité
- Infections Sexuellement Transmissibles, VIH
- Addictions
- Santé mentale, souffrance psychique

Ces cartes ont été conçues pour être pliées à la manière de plans de ville et tenir ainsi dans un portefeuille ou dans une poche. Six déclinaisons de ces cartes-mémo ont été réalisées (une par département). Étant donné le format réduit de ces cartes mémo, une sélection des adresses du guide-répertoire a dû être opérée. Seules les structures de prévention et de premier accueil ont été retenues.

Un recensement des actions de la base de données OSCARS a permis de compléter les cartes de certains territoires par des structures associatives particulièrement actives dans le domaine de la santé des jeunes.

Afin de garantir l'actualité des renseignements fournis dans ces cartes, toutes les adresses et les coordonnées téléphoniques présentes ont été vérifiées par appel auprès des structures ou consultation des annuaires téléphoniques. Au total, ce sont 632 adresses et numéros utiles qui ont



pu être recensés dans ces cartes mémo ce qui représente 75 % des adresses du guide-répertoire.

→ Diffusion

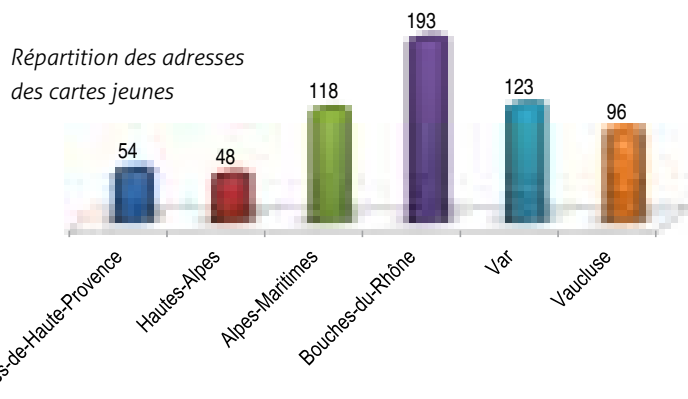
En octobre 2011, 18.520 exemplaires ont été transmis aux missions locales de la région, accompagnés d'un courrier du Conseil régional. 3.640 exemplaires ont été transmis aux CoDES afin qu'ils puissent les diffuser auprès des structures et des jeunes de leur département.

Les autres cartes sont diffusées par le CRES à la demande des structures intéressées (CRIJ, lycées, foyers jeunes travailleurs, etc.).

Les cartes ont aussi été mises en ligne sur le site Internet du CRES et présentées dans le bulletin d'information « Priorités Santé ».

→ Perspectives

Le CRES recontacte actuellement l'ensemble des structures afin de mettre à jour leurs coordonnées. La liste des structures sera soumise aux CoDES et aux missions locales de la Région pour validation et suggestions complémentaires.



→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

5- Ateliers santé ville

Financeurs :
DRJSCS, ACSE

Animation régionale des ateliers santé ville

→ Contexte

Depuis fin septembre 2010, la mission d'animation régionale des ateliers santé ville en Provence-Alpes-Côte d'Azur, initialement confiée au CRES PACA par la Préfecture de Région, est sous la gouvernance de la Direction Régionale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale de la Région PACA.

Pour 2011, les objectifs opérationnels du CRES ont été reconduits :

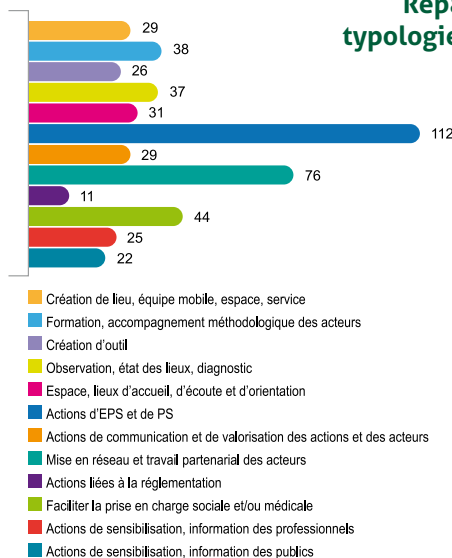
- Promouvoir et valoriser l'existence et les activités des ateliers santé ville en région PACA
- Améliorer les pratiques, les connaissances et l'accès à l'information des acteurs impliqués dans le dispositif ASV

Fin 2011, la région PACA compte 26 ateliers santé ville et 5 animations territoriales de santé publique.

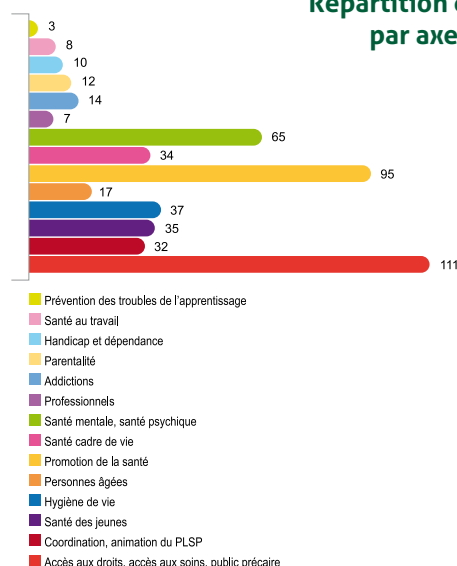
► Analyse des Plans locaux de santé publique (PLSP) : typologie des actions programmées en fonction des axes prioritaires et par territoire

- 16 plans locaux de santé publique (PLSP) analysés sur la région PACA
- 14 thématiques prioritaires distinctes identifiées
- 480 actions identifiées
- 12 typologies d'action différentes

Répartition des typologies d'actions



Répartition des actions par axe prioritaire



Démarche	Département	Villes	Nombre
Ateliers Santé Ville	Alpes de Haute-Provence (04)	Digne / Manosque	2 ASV
	Alpes-Maritimes (06)	Cagne sur Mer / Cannes / Carros / Grasse/ Nice/ Saint Laurent du Var / Valbonne / Vallauris	8 ASV
	Bouches-du-Rhône (13)	Aix en Provence / Arles/ Aubagne / Marseille Centre / Marseille Nord / Marseille Santé mentale / Miramas / Martigues-Port de Bouc / Istres / Port Saint Louis du Rhône / Salon de Provence / Vitrolles	12 ASV
	Var (83)	La Seyne sur Mer / Fréjus	2 ASV
	Vaucluse (84)	Avignon / Cavaillon (en cours de création)	2 ASV
	Animations territoriales de SP	Alpes-Maritimes (06)	Antibes / Mouans-Sartoux
	Var (83)	Draguignan	1
	Vaucluse (84)	Apt / Carpentras	2

Les activités réalisées dans le cadre de l'animation régionale des ASV

→ Poursuite et actualisation de l'état des lieux des ASV :

- Mise à jour du répertoire des acteurs impliqués dans le dispositif ASV (coordonnateurs, chef de projet politique de la ville, élus, autres référents)
 - 31 territoires identifiés en région PACA
 - 113 acteurs répertoriés
 - 30 coordonnateurs ASV ou coordonnateurs de programmes locaux de santé publique
 - 22 chefs de projet politique de la ville
 - 61 « autres » : élus, conseillers municipaux, direction de CCAS...

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

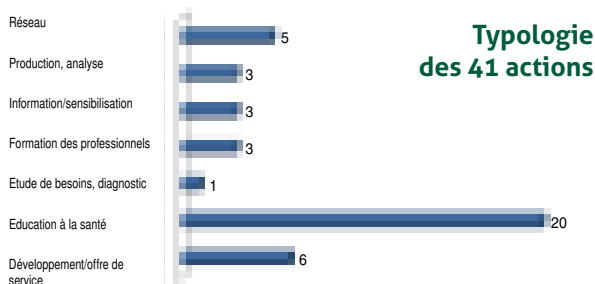
5- Ateliers santé ville

➤ Analyse des PLSP pour identifier l'axe et les actions « prévention du surpoids, de l'obésité et du diabète » :

- 14 territoires ASV ont un axe « nutrition, lutte contre l'obésité, prévention du surpoids »
- 41 actions distinctes identifiées
- 7 typologies d'actions proposées pour répondre aux priorités

DÉPARTEMENT	VILLES
Alpes-Maritimes (06)	Cannes / Grasse / Nice / Valbonne
Bouches-du-Rhône (13)	Aix en Provence / Arles / Aubagne Marseille Centre / Marseille Nord / Martigues-Port de Bouc / Port Saint Louis du Rhône / Salon de Provence / Vitrolles
Var (83)	La Seyne sur Mer

20 participants : 11 ASV, 2 chargés de projets politique de la ville, 4 DT ARS, 1 DRJSCS, 2 chargés de projets ASV



➤ Initialisation du travail d'identification des actions portées ou initiées par les ASV dans la base de données OSCARS.

➔ Mutualisation des expériences et amélioration des connaissances

Organisation et animation d'une journée de travail et d'échanges.

Objectif de la journée : valoriser les actions « exemplaires » de partenariats intersectoriels visant à réduire les inégalités de santé

6 présentations :

- ASV Marseille santé mentale : mise en place d'un réseau santé mentale et logement pour le maintien à domicile des personnes présentant des troubles psychiques
- ASV Digne - Manosque : mise en place d'un collectif santé des jeunes en insertion
- ASV Aubagne : mise en place d'un réseau santé psychique - précarité
- ASV Antibes : mise en place d'un réseau santé - précarité
- ASV Miramas : mise en place d'un réseau santé des enfants et des jeunes - parentalité
- ASV Aix-en-Provence : mise en place d'un point écoute femmes



→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

5- Ateliers santé ville

→ Valorisation et visibilité du dispositif des ASV de la région PACA

La mise en place d'une animation régionale des ASV à l'initiative de la Direction Régionale de la Cohésion Sociale et Jeunesse et Sport est une spécificité de la région PACA.

Cette animation offre une vision globale de l'ensemble des ASV de la région et donc des modalités de fonctionnement, des priorités territoriales, des besoins..., qui confère au CRES PACA une expertise en la matière.

Ainsi, le CRES PACA a dû répondre cette année à différentes sollicitations (de la part d'acteurs institutionnels locaux, régionaux et nationaux et d'autres partenaires) pour valoriser la démarche ASV en PACA, mais aussi présenter la mission d'animation régionale comme une illustration réussie de l'articulation entre politique de santé et politique de cohésion sociale.

Le CRES PACA a ainsi contribué aux travaux de diverses commissions régionales et nationales et est intervenu à plusieurs reprises dans des tribunes à vocations informatives ou pédagogiques.

- Contribution à des groupes de travail régionaux
 - Groupe technique « **Schéma régional de prévention, volet Prévention, promotion de la santé et santé environnementale** » (ARS)
Objectif : définir des objectifs spécifiques pour chaque domaine stratégique du Programme de prévention promotion de la santé et par territoire de proximité.
 - Groupe technique « **programme régional d'actions à la prévention et aux soins : PRAPS** » (ARS)
Objectif : rédaction du PRAPS
 - Groupe de travail « **commission de coopération de l'offre de proximité : CCOP** » (DRJSCS + ARS)
Objectif : Mettre en œuvre l'objectif 6 du plan d'action régional : préserver et développer des outils de territorialisation et de contractualisation partagés.
- Participation à des groupes de travail nationaux
 - Préfiguration d'une plateforme nationale des ASV : le CRES PACA est l'un des membres fondateurs de la plateforme nationale ressource des ateliers santé ville. Il a participé aux travaux de préfiguration de la plateforme (objectifs, organisation, recrutement du coordonnateur), à la rédaction des statuts de l'association des demandes de subvention auprès de l'INPES et du SG-CIV et a été élu le 27 janvier 2012 membre du conseil d'administration de l'association.
 - Mission IGAS : une analyse thématique « nutrition, prévention du diabète et lutte contre le surpoids et l'obésité » a été présentée lors de la venue de l'IGAS et de l'ARS PACA dans les locaux du CRES PACA
- Interventions dans des séminaires, colloques et universités : le CRES PACA a été sollicité pour exposer la situation des ASV dans la région PACA et pour présenter la mission d'animation régionale des ASV
- Valorisation d'actions portées ou initiées par les ateliers santé ville de Digne - Manosque et d'Aubagne : Publication d'articles dans le bulletin « Priorités santé » du CRES PACA.

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

6- Éducation thérapeutique du patient

Formation à l'éducation thérapeutique du patient à l'attention des soignants en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Financiers :
ARS, Établissements,
Inscriptions individuelles

CHIFFRES-CLÉS :

- 13 >** C'est le nombre de journées de modules de formation ou de sensibilisation
- 199 >** C'est le nombre de participants
- 72 >** C'est le nombre de structures concernées
- 110 >** C'est le nombre de participants au séminaire à destination des professionnels formés depuis 2009

Depuis janvier 2011 le CRES a organisé 11 sessions de formation (40 h) en ETP et deux modules de sensibilisation (2 ou 3 jours). Les modules de 40 heures proposés sont **conformes aux décrets et arrêtés parus en août et septembre 2010**⁽¹⁾. Ces modules permettent aux participants d'acquérir les compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient en s'appuyant sur les contenus et objectifs pédagogiques définis par l'OMS⁽²⁾. La formation dispensée est sanctionnée par un certificat.

→ Profil des intervenants

Quatre formateurs spécialisés en ETP sont intervenus cette année dans le cadre des formations. La diversité et la richesse de leur parcours, leur expérience et leur professionnalisme permettent au CRES d'offrir aux participants des formations de qualité :

- **Dr Catherine Corbeau**, médecin spécialisée en santé publique, IREPS Languedoc-Roussillon
- **Dr Jeanine Lucchini**, médecin de santé publique, École des Hautes Études en Santé Publique, Rennes
- **Dr Pierre Sonnier**, pharmacien, chargé de projets en santé publique IREPS Languedoc-Roussillon
- **Pr Alain Deccache**, Directeur de l'Unité d'éducation pour la santé et d'éducation du patient (RESO) à l'Université catholique de Louvain

→ Programme des formations

Le programme a été conçu à partir des recommandations de la Haute autorité de santé (HAS), avec la contribution de formateurs spécialisés en ETP. Le CRES, en tant qu'organisme de formation agréé, assure l'organisation, les prestations documentaires et l'évaluation.

En début de formation, le CRES assure l'accueil des participants et la remise d'un dossier documentaire conçu et réalisé par les documentalistes du CRES. Stéphanie Marchais, documentaliste spécialisée

en ETP au CRES présente durant 1 heure les ressources du CRES et propose une sensibilisation à la recherche documentaire en ETP. Elle se tient ensuite à la disposition des participants pour les accompagner dans leurs recherches documentaires.

De janvier 2011 à décembre 2011, le CRES a organisé :

- 5 formations de 40 heures en inter-établissement au CRES
- 6 formations de 40 heures sur site
- 1 sensibilisation de 3 jours sur site
- 1 module de 2 jours de sensibilisation des CoDES afin de réfléchir ensemble aux possibilités d'accompagnement méthodologique des structures dans leur démarche et sur les ressources disponibles ou à mobiliser en termes de documents et d'outils.

Ces formations ont mobilisé **72 structures** différentes et **15 professionnels libéraux**.

199 personnes ont participé à ces formations : infirmiers, diététiciens, médecins, pharmaciens, cadres infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, psychologues, chargés de projets...

Le programme a été conçu avec un panel d'intervenants externes, le CRES assurant l'organisation, la documentation et l'évaluation.

Le CRES a assuré l'accueil des participants et la remise d'un dossier documentaire. Au cours de la formation une documentaliste du CRES présente les ressources du CRES et propose une sensibilisation à la recherche documentaire en ETP (environ 1 heure d'intervention). Le CRES a réalisé un rapport final des formations 2010/2011.

⁽¹⁾ Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient

⁽²⁾ Éducation thérapeutique du patient. Programmes de formation continue pour les professionnels de santé dans le cadre de la prise en charge des maladies chroniques, Rapport d'un groupe de travail de l'OMS, OMS, 1998, 59 p

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

6- Éducation thérapeutique du patient

Modules de formation	Nombre de participants	Formateurs
CRES	19	Alain Deccache Pierre Sonnier
CRES	22	Alain Deccache Pierre Sonnier
CRES	15	Jeanine Pommier
CRES	20	Florence Da Silva
CRES	19	Jeanine Pommier
CH Embrun	20	Jeanine Pommier
CH Salon	17	Catherine Corbeau
Oncosud, Avignon	17	Catherine Corbeau Pierre Sonnier
Polyclinique des Fleurs, Ollioules	15	Alain Deccache
Sensibilisation CoDES	7	Jeanine Pommier
CH Cannes	13	Pierre Sonnier
Saint Joseph Groupe 1, Marseille	7	Catherine Corbeau Pierre Sonnier
Saint Joseph Groupe 2, Marseille	8	Catherine Corbeau Pierre Sonnier
	199	Total

→ Perspectives

Pour 2012, 9 nouvelles formations sont organisées au CRES et 8 établissements vont bénéficier d'une formation sur site (Clinique de la Costière à Nice, CH de Martigues, Clinique Rosemond à Marseille, Institut Arnault Tzanck à Saint-Laurent du Var, Oncosud à Avignon, CH de Grasse, CH de Manosque, Hôpital Saint-Joseph).

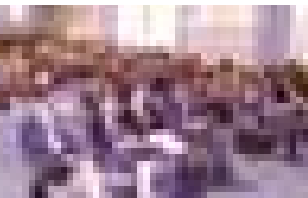
→ Séminaire à destination des participants aux formations

Un séminaire a été organisé les 14 et 15 avril 2011 à destination de tous les participants aux formations, des formateurs et des chefs d'établissements ou de services ayant inscrit des personnes depuis 2009.

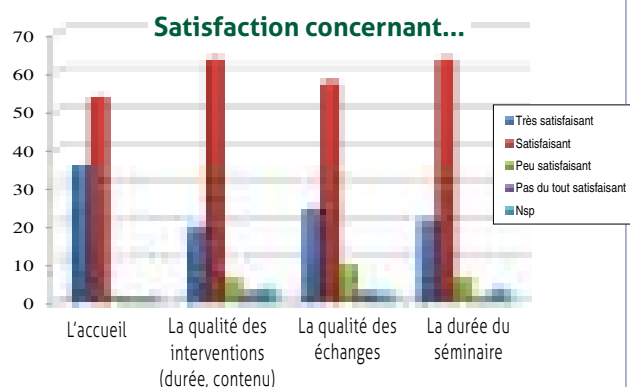
Cette rencontre a permis de :

- Présenter le bilan des autorisations de programmes par l'Agence Régionale de Santé
- Présenter le bilan et l'évaluation des formations réalisées
- Apporter des approfondissements sur les notions d'estime de soi et sur le diagnostic personnalisé en ETP
- Permettre des temps d'échanges collectifs et de retours d'expériences
- Rendre compte de l'impact des formations sur les pratiques

- Porter à la connaissance des participants les nouveaux éléments de contexte relatifs à l'éducation thérapeutique du patient (décrets, arrêtés, circulaires d'août 2010 sur la validation des programmes)



110 personnes ont participé à cette rencontre et l'évaluation montre que les participants ont particulièrement apprécié la qualité des échanges et des interventions. Ils ont pu manifester leurs besoins en termes de formation, d'accompagnement, ainsi que d'outils pour développer leurs compétences et la qualité des programmes ETP. Des propositions en termes d'outils d'échanges, de mutualisation et d'accès aux ressources ont aussi pu être formulées.



→ Intégration des programmes autorisés par l'ARS dans OSCARS

Financier : ARS



www.oscarsante.org

L'ARS a sollicité le CRES pour intégrer les programmes autorisés en ETP dans la base OSCARS. Une extension de la base initiale est actuellement en cours afin de prendre en compte les spécificités liées aux programmes ETP (exemples : critère de recherche « ambulatoire » / « hospitalier », possibilité de recherche par pathologie, etc.).

→ Autres travaux et participations

Le CRES a mis en place un groupe de travail afin d'analyser et transmettre un avis concernant la version provisoire des référentiels de compétences en ETP réalisés par l'INPES. Cette rencontre s'est déroulée le 29 septembre et a associé l'ARS, l'École de l'asthme, l'ADPC, Diabaix, l'hôpital Saint-Joseph et le CISS PACA. Le CRES a par ailleurs proposé un stand documentaire lors du séminaire de l'AFEDI les 17 et 18 novembre 2011 à Marseille intitulé « Promotion de la santé et éducation thérapeutique : contribution des diagnostics, interventions et résultats infirmiers ».

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

7- Oscars

Financier :
ARS

Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé "OSCARS"



Outil d'observation et de suivi cartographique des actions régionales de santé, OSCARS a été conçu par le CRES PACA en 2005. Il s'est développé au fil des années avec le soutien financier la DRASS, de l'URCAM, puis de l'ARS.

Depuis le 1^{er} décembre 2007, OSCARS est devenu l'outil de suivi cartographique de l'Agence Régionale de Santé qui le finance et s'associe à son développement.

Cette évolution vise à donner davantage de visibilité à l'activité relative au Schéma Régional de Prévention et de promotion de la santé en région PACA. Pour ce faire, OSCARS s'est élargi à l'ensemble des programmes du Plan et d'importantes modifications ont été réalisées afin de renforcer la cohérence avec les outils nationaux.

La base est alimentée en priorité par les actions financées par l'ARS mais également par d'autres financeurs : Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières PACA (CAMIEG), Conseil régional, Ville de Marseille, MILDT, Mutualité Française PACA, INPES, etc. En effet, un des objectifs d'évolution de la base est son extension à l'ensemble des actions de santé réalisées en région PACA hors financement ARS mais pouvant être rattachées à un objectif du Schéma Régional de Prévention et de promotion de la santé.

Il est également possible de soumettre une action directement en ligne grâce à la rubrique «soumettre une action».

OSCARS est disponible en accès national depuis début 2010. Plusieurs régions de France ont intégré l'outil et l'utilisent désormais pour suivre leurs programmes de santé :

- Martinique
- Nord-Pas-de-Calais
- Pays de la Loire
- Centre
- Poitou-Charentes

CHIFFRES-CLÉS :

- 3600 > Actions**
- Près de **800 > Porteurs de projets**
- 5 > Nouvelles régions utilisatrices**

Le CRES a organisé une formation des équipes pour l'utilisation et la gestion de la base et les données sont disponibles en ligne.

Des conventions ont été signées en 2011 avec les régions Bretagne et Aquitaine et plusieurs autres régions intéressées par l'acquisition d'OSCARS ont pris contact avec le CRES : la Champagne-Ardenne, la Réunion, la Guadeloupe, la Haute-Normandie ou encore la Bourgogne.

→ Fonctionnalités

OSCARS est un outil dynamique qui propose plusieurs modes de recherche, chacun permettant à partir de recherches mono et multicritères d'accéder rapidement à une base de données détaillée des actions, de déterminer la couverture territoriale de chacune d'entre elles, d'identifier les acteurs, les partenaires et les financeurs.

→ Recherche cartographique

En recherche cartographique, la base de données est interrogeable selon 7 critères :

- L'**année de référence** ou année de financement (de 1999 à 2012)
- Le **public** (tranches d'âge et/ou type de public: adolescents, adultes, parents, personnes immigrées, professionnels du social, etc.)
- Les **programmes** du PRSP PACA
- La **thématique** (cancers, nutrition, précarité, etc.)
- Le **type d'action** (documentation, éducation pour la santé, formation, prise en charge, etc.)
- Le **type de structure** (association, collectivités, État, etc.)
- La **catégorisation** des résultats



→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

7- Oscars

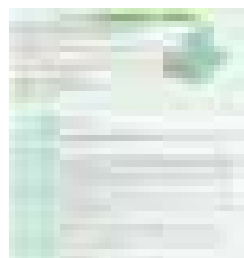
La cartographie, interrogeable de manière interactive, propose une restitution selon quatre niveaux : échelle **régionale, départementale, territoriale** ou **communale**.

Les actions reconduites d'une année sur l'autre sont chaînées entre elles. Le mode cartographique permet de visualiser l'évolution de la portée territoriale de celles-ci.

En outre, OSCARS propose **un répertoire des acteurs de prévention**. Cette extension de l'outil a été financée en 2008 par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

La recherche peut ainsi s'effectuer par nom de porteur, type d'action, type de structure, commune, thème et/ou publics. Il est alors possible, à partir de cette troisième entrée, d'accéder aux coordonnées et aux actions réalisées par chacune des structures répondant aux différents critères.

→ Recherche avancée



En recherche avancée, d'autres fonctionnalités sont disponibles : par nom de porteur, par programme, partenaires financiers, outils et supports ... Une recherche libre peut être effectuée à partir de mots-clés. Ces deux modes de recherche

permettent d'accéder rapidement à une liste d'actions répondant aux critères sélectionnés ainsi qu'à des fiches détaillées de chacune d'entre elles afin d'apporter des informations telles que les coordonnées du porteur, des éléments financiers, les objectifs, la description des activités, le nombre de personnes touchées, quelques résultats d'évaluation etc.

→ Analyse

La partie «Analyse» permet aux utilisateurs de réaliser des tris croisés à partir des données présentes dans la base et d'obtenir ainsi des résultats exportables au format Excel.



→ Outils et supports créés

Dans le cadre des actions de santé, différents outils et supports peuvent être réalisés.

Utiles à d'autres porteurs ou utilisés par d'autres actions, ces supports sont aujourd'hui accessibles dans la rubrique « Outils et supports créés ».

Les outils peuvent être recherchés par le titre, l'auteur et le type de document.



→ Nouvelles fonctionnalités



> 49 outils



> 77 fiches actions

Financier :
DIRECCTE

Santé au travail

A la demande de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE PACA), OSCARS s'est enrichi des actions de santé et de sécurité au travail dans le cadre du plan régional santé au travail 2010-2014 (PRST 2).

Oscars Travail, système alimenté et mis à jour régulièrement, consultable et accessible à l'ensemble des acteurs, permet le suivi par territoire des actions menées auprès des salariés. Grâce à un financement de la DIRECCTE, un guide d'utilisation spécifique a été réalisé.



> 173 actions

> 2 outils

Santé environnement

Le Plan National Santé Environnement (PNSE) a vocation à répondre aux préoccupations des Français sur les conséquences sanitaires à court et moyen terme de l'exposition à certaines pollutions de leur environnement. Le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) en est la déclinaison au niveau régional. Les enjeux du PRSE PACA 2009-2013 correspondent aux thématiques prioritaires retenues par l'ensemble des partenaires en santé environnement de la région : l'eau, l'air et la connaissance en santé environnement. Les projets concrets et territorialisés du PRSE PACA 2009-2013 sont désormais intégrés dans OSCARS.

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

7- Oscars

> 26 programmes
En cours de saisie

Financier :
ARS

Éducation thérapeutique du patient (ETP)

L'Agence régionale de santé a sollicité le CRES pour intégrer les programmes d'ETP autorisés par l'ARS dans la base OSCARS. Une extension de la base initiale a été réalisée afin de prendre en compte les spécificités liées aux programmes ETP : critère de recherche « ambulatoire / hospitalier », possibilité de recherche par pathologie etc.

Les programmes autorisés à ce jour sont actuellement en cours de saisie et seront prochainement visibles par les internautes.

→ Contenu

OSCARS comporte plus de **3600 actions** couvrant les 23 programmes du Plan régional de santé publique (PRSP) et l'ensemble des thèmes de santé publique.

Actuellement, le répertoire recense **environ 800 structures porteuses** d'actions en région PACA. Les informations concernant les porteurs sont renseignées et mises à jour lors de la saisie des actions. Le CRES PACA reste responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base.

→ Utilisation

Analyse d'actions

Sur une commande de l'ARS PACA et dans la perspective de l'élaboration du Schéma régional de prévention 2012-2016, le CRES a réalisé une analyse des actions menées dans le cadre du PRSP de 2007 à 2009 en exploitant la base OSCARS. Les axes stratégiques regroupaient les programmes suivants du PRSP :

- **Périnatalité** : programmes 9 et 17 (Contraception / Parentalité)
- **Addictions et Santé mentale** : programmes 4 et 13 (Conduites addictives / Souffrance psychique)



- **Inégalités de santé** : programmes 19, 5, 6, 7 (PRAPS / Nutrition-activité physique / Cancers / Hygiène bucco-dentaire)

- **Maladies chroniques** : programmes 6, 14, 15 et 22 (Cancer / VIH-SIDA-IST / Hépatites / Maladies chroniques)

- **Viellissement** : programme 18 (Viellissement)

À la demande de la Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer du Pays salonnais (MAIA), OSCARS a servi de support à l'analyse des actions sur la thématique du vieillissement, menées sur le territoire de santé de Salon-de-Provence.

→ Communication, formation

En 2011, OSCARS a été présenté à différentes occasions :

- Journées de la prévention de l'INPES les 19 et 20 mai 2011
- Journée santé-environnement organisée par l'INPES le 17 juin 2011
- Présentation sur la thématique santé au travail lors du colloque « Risques psychosociaux : enjeu pour l'entreprise, enjeu de santé publique » organisé par le CoDES 04
- Présentation sur la thématique « Éducation thérapeutique du patient » lors de l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon organisée les 30 juin et 1er juillet 2011
- À l'IFSI Salon-de-Provence le 8 septembre 2010
- Formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES

→ Réunions de pilotage

Plusieurs réunions de pilotage ont été consacrées à la gestion et à l'évolution d'OSCARS. Ces réunions ont réuni l'agence 1=2 et le CRES.

→ Évolution

L'INPES souhaite également valoriser dans OSCARS les actions qu'il soutient en région PACA et a transmis les éléments nécessaires à leur mise en ligne.

Début 2012, la Direction Générale de la Santé et l'ARS PACA ont missionné le CRES pour l'analyse des actions recensées dans OSCARS portant sur la thématique nutrition et réalisées sur les territoires « Politique de la ville » en 2008, 2009 et 2010. L'objectif de ce travail est de révéler les stratégies locales en matière de nutrition par une compilation et une analyse des actions via l'outil de catégorisation des résultats en promotion de la santé.

Un premier travail d'analyse été réalisé et doit être poursuivi au regard des suggestions des commanditaires.

7- Oscars

Dans le cadre de l'élaboration du plan régional de santé, l'ARS PACA a confié au CRES PACA la création d'un système d'information présentant une synthèse lisible, pédagogique, validée et intégrée de la politique de santé régionale utilisable par le grand public et les partenaires institutionnels et professionnels. Une étude préalable menée par la société Solucom a montré la capacité de l'application OSCARS à supporter une extension pour la création de cet Infocentre santé. L'année 2011 a été une période d'élaboration et de conception d'un site internet de publication du Plan régional de santé : ICARS (Info Centre des Activités Régionales de Santé) accessible à l'adresse : www.icarsante.org

ICARS permet de naviguer dans les différents textes qui composent le Plan régional de santé, de l'interroger en fonction de critères comme la thématique, le type d'actions, les axes stratégiques etc. et d'accéder aux nombreuses définitions qui structurent la politique régionale de santé, en termes de population bénéficiaire, de territoires prioritaires, de sigles et de concepts. Il permet d'accéder de façon transversale aux objectifs des secteurs sanitaires, médico-sociaux et de prévention.

Cette première étape, réalisée en 2011, s'étoffera en 2012 par une représentation graphique, visuelle et ergonomique des résultats attendus que ce soit sous forme de cartes, d'histogrammes, ou de données textuelles.

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

8- Santé et environnement

Colloque Éducation pour la santé environnementale, septembre 2011, Aix-en-Provence

Financiers :
ARS PACA, PRSE

→ Contexte

Il y a une vingtaine d'années, la santé environnementale se focalisait sur les effets pathologiques produits par les agents chimiques, physiques et biologiques. Aujourd'hui, sa définition est plus large puisqu'elle prend également en compte les effets sur la santé liés à l'environnement physique et social. Tous les milieux de vie sont concernés : environnement domestique, environnement extérieur et environnement professionnel.

L'éducation à la santé environnementale vise à rendre la personne et la communauté plus autonomes dans la gestion des déterminants environnementaux de la santé.

→ Projet

L'objectif de ce projet est d'informer et sensibiliser les professionnels de santé publique, les professionnels libéraux et les « relais » (associations, élus, ASV, centres sociaux, enseignants...) à la santé environnementale et au rôle fondamental qu'ils peuvent jouer dans une démarche éducative de santé environnementale.

Pour atteindre cet objectif, le CRES a proposé d'organiser un colloque sous forme de tables rondes thématiques, permettant à des experts d'aborder les sujets suivants :

- Santé et environnement : définitions et évolutions
- Risques : gestion, évaluation, perception et participation du public
- Pathologies associées : légionellose, intoxication au monoxyde de carbone, asthme et maladies respiratoires, cancers...
- Agents : polluants chimiques, physiques, biologiques (atmosphériques, infectieux ...)
- Milieux : domestiques, professionnels, extérieurs (l'eau, les sols...)



CHIFFRES-CLÉS :

22 > Intervenants

120 > Participants



→ Mise en œuvre du projet

Organisé en partenariat avec l'ARS et la DREAL, le colloque a eu lieu le 23 septembre 2011, au technopôle de l'environnement Arbois Méditerranée d'Aix-en-Provence.

Il a mobilisé 22 intervenants (ARS, DREAL, CRES, INPES, ORS, DIRECCTE, CHU Nancy, Cire Sud-ARS-InVS, Institut Paoli Calmettes, SPPPI PACA, EHESP, CNRS, ATMO PACA, Ville de Marseille) et réuni 120 participants issus de tous les départements de la région (élus, professionnels de santé, professionnels de l'éducation et de l'éducation pour la santé, professionnels du social, professionnels de l'environnement...).

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

8- Santé et environnement

Les experts sollicités ont présenté :

- Le Baromètre santé environnement 2007 et l'analyse de la perception du risque par la population
- L'extension du Baromètre santé environnement : résultats en région PACA
- Les risques professionnels
- Les risques émergents
- Les actions du Plan Régional Santé Environnement de la région PACA
- Les risques sanitaires liés à la qualité des eaux distribuées
- Les pathologies liées à la pollution atmosphérique
- L'impact des expositions environnementales sur les risques de cancers
- Les polluants atmosphériques
- Le risque chimique
- Le risque infectieux
- La mise en œuvre du plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue - Lutte anti-vectorielle

- Les enjeux de l'éducation pour la santé environnementale
- Les spécificités de la prévention dans le milieu professionnel
- L'action « Ecol'air »
- Les enjeux sanitaires des eaux de baignade dans la région
- La qualité des eaux de baignade à Marseille

Une vidéo du colloque a été réalisée et des actes ont été publiés, disponibles sur le site : www.cres-paca.org

→ Évaluation

97 % des participants se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits par l'accueil, 93 % par les interventions, 83 % par les échanges et 86 % concernant la durée du colloque.

Le colloque a permis la diffusion des questions de santé environnementale auprès des professionnels de santé publique, des élus et des «relais» ainsi qu'un meilleur repérage des acteurs du domaine de l'environnement.

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

8- Santé et environnement

Moustique tigre : la formation des jeunes du service civique

L'Agence régionale de santé a mené durant l'été 2011 un projet expérimental de prévention du risque arbovirose. Elle a fait appel au dispositif du service civique pour éduquer la population au risque que représentait en région PACA la présence du moustique tigre *aedes albopictus*, susceptible de transmettre la dengue et le Chikungunya.

20 jeunes volontaires ont été recrutés, pour intervenir durant l'été sur les 2 villes retenues, Marseille et Nice. Leur mission : informer et sensibiliser le grand public, éduquer la population sur le risque *aedes albopictus* et accroître le niveau de connaissance des moyens de prévention.

Le rôle du CRES dans ce projet, qui avait également pour partenaires la DRJSCS, Uniscité, les conseils généraux des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône, la Ville de Marseille, l'Université d'Aix Marseille et l'EID, a consisté à **former les jeunes volontaires** en amont de leurs interventions auprès de la population.

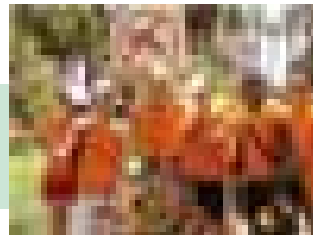
La formation avait pour objet de **faire de ces jeunes de véritables ambassadeurs des bons gestes de prévention**.

Elle comprenait :

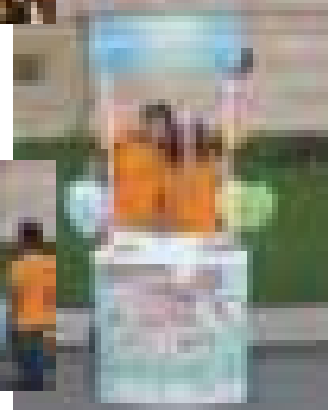
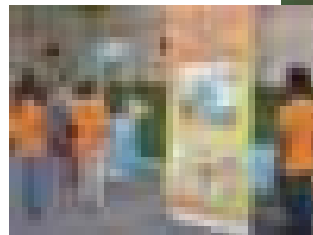
- Une initiation aux principes de l'éducation pour la santé (concepts, principes d'intervention, santé environnementale...) réalisée par les CoDES
- Une formation pour mieux connaître les caractéristiques et les comportements du moustique, en présence d'entomologistes,
- Une session sur les outils de communication à utiliser : les outils disponibles réalisés par l'INPES, le ministère de la santé ou le conseil général 06, mais aussi les outils réalisés par les jeunes eux-mêmes (quizz sur le moustique, structures de stands, jeux...)

Soit un total de 4 jours de formation à Marseille et à Nice, sans oublier une journée de bilan et de retour d'expérience en fin de mission autour du théâtre interactif.

Durant l'été, les jeunes sont ainsi allés à la rencontre de la population dans de nombreux lieux publics : parcs et jardineries, marchés, centres commerciaux, centres sociaux, aéroport... où ils



Financiers :
ARS PACA, PRSE



ont fait passer les messages sur l'adoption des gestes de prévention contre le moustique tigre (supprimer les gîtes larvaires, les eaux stagnantes, se protéger des piqûres, protéger l'habitat).

Bilan : 37 jours d'intervention à Marseille et 25 à Nice, avec 4200 personnes sensibilisées au total adultes, enfants, touristes...

S'il n'y a pas eu d'épidémie de dengue ou de chikungunya cet été 2011 en PACA (seulement 12 cas de dengue et 3 de Chikungunya confirmés), la présence toujours plus importante de l'*aedes albopictus* représente un risque réel et ce type d'initiative pourrait être renouvelé par l'ARS.

Le service civique

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique offre la possibilité aux jeunes entre 18 et 25 ans de s'engager au service des autres et de la collectivité, pour une mission d'intérêt général de 6 ou 9 mois, notamment sur la santé et la solidarité.

Les volontaires sont utiles aux autres et contribuent à améliorer la vie en société, en travaillant avec des structures d'intérêt général (associations, collectivités...). Ils interviennent en équipe, après avoir été formés, dans les domaines suivants : solidarité auprès des personnes âgées, environnement et développement durable, sport dans les quartiers, lutte contre les discriminations, lutte contre l'exclusion.

Proposé par l'association Uniscité, ce dispositif permet aux jeunes de consacrer une étape de leur vie à la collectivité.

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

8- Santé et environnement

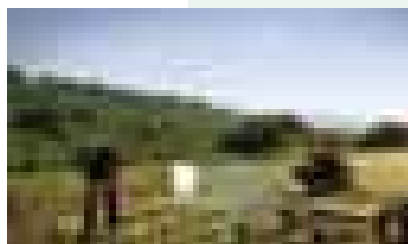
Financeurs :
ARS PACA, PRSE

Moustique tigre : une campagne sur France 3

Du 20 juin au 18 juillet 2011, deux spots télévisés ont été diffusés en région PACA sur France 3 Côte d'Azur et Provence-Alpes, à la demande de l'ARS PACA.

Les spots, qui avaient été réalisés pour l'ARS de Corse, mettaient en scène un moustique tigre prêt à sévir sur un balcon et dans un potager, ainsi que les gestes simples à réaliser pour s'en prémunir. Le message était le suivant : « Les moustiques peuvent porter des maladies. Avec des gestes simples, coupez l'eau au moustique ! »

Bilan : Les spots télévisés ont touché près de 40% des personnes de plus de 15 ans de la région, soit 1,534 millions de personnes, et ont été vus 5,9 millions de fois.



→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

9- L'Observatoire transalpin de promotion de la santé

www.opsa.eu

Financiers :
FEDER, Conseil régional,
ARS

Depuis 2008, le CRES est associé au projet OPSA de création d'un Observatoire transalpin de Promotion de la Santé. Ce projet est né de la volonté de quatre régions transfrontalières - PACA, Rhône-Alpes, Piémont et Ligurie – de réaliser une **plateforme commune d'information et d'échanges en santé publique**.

La plateforme, lancée officiellement début 2012, a pour ambition de fournir aux acteurs locaux de santé un outil d'aide à la décision, en vue d'améliorer la santé et le bien-être de la population. www.opsa.eu synthétise 9 systèmes d'information existants dans les quatre régions partenaires. Le CRES PACA a notamment mis dans la corbeille de la plateforme ses bases de données OSCARS et BIB-BOP.



→ L'implication du CRES dans le projet

Tout au long du projet, le CRES a été **responsable de l'activité n°7, dédiée à la communication**. Les actions suivantes ont été réalisées dans ce cadre :

- Conception du logo et de la charte graphique du projet, commune à l'ensemble des partenaires
- Mise à jour du site www.opsa.eu durant les deux années d'élaboration de la plateforme
- Réalisation d'un glossaire trilingue, en français, italien et anglais, sur les principaux termes de la promotion de la santé, pour favoriser la compréhension et faciliter les échanges
- Préparation des séminaires de lancement de la plateforme dans chacune des régions partenaires : le 13 mars 2012 pour PACA, le 21 mars pour Rhône-Alpes, le 23 mars pour la Ligurie, le 26 mars pour le Piémont (avec conférence de clôture) en prévoyant la cohérence des contenus, des modèles d'invitation et des listes d'invités
- Organisation du séminaire régional à Nice avec réalisation d'un dossier documentaire
- Réalisation d'outils de communication et d'objets publicitaires :
 - Un film institutionnel de présentation du projet et de valorisation du travail partenarial (4 modules d'un total de 20 minutes diffusés sur le site et présentés lors des séminaires régionaux)

- Une brochure en versions française et italienne de présentation de la plateforme
- Des objets publicitaires pour les séminaires : stylos, blocs-notes, marques-pages, kakémono, pochettes pour les participants
- Promotion de la plateforme dans les outils de communication du CRES (newsletter, site Internet et Priorités Santé)

Le CRES a également participé à la réalisation du parcours de formation en ligne proposé par la plateforme.

OPS@FOR est un service de formation et de perfectionnement pour favoriser le partage des connaissances entre acteurs locaux des régions italiennes et françaises. Des parcours de formation en ligne sont destinés aux différents acteurs (décideurs et techniciens des administrations publiques et des collectivités territoriales, promoteurs d'action en santé) issus des secteurs sanitaire, social et éducatif.

Le parcours de formation comprend 4 cours :

1. Quelles démarches pour mesurer la santé sur les territoires ?

La formation vise à renforcer les compétences des apprenants sur les méthodes et outils existants pour appréhender et mesurer la santé des populations dans les territoires.

→ [LES ACTIONS THÉMATIQUES]

9- L'Observatoire transalpin de promotion de la santé

2. Comment planifier une action en santé sur les territoires ?

Le cours vise à renforcer les compétences des apprenants sur les méthodes et les outils pour planifier des actions de santé au niveau local. Il permet aussi d'explorer des expériences significatives de planification sur un territoire.

3. Comment rechercher l'information en santé sur les territoires

Le cours vise à renforcer les compétences des apprenants sur les méthodes et outils existants pour rechercher l'information en santé.

4. La plateforme informative : guide à l'emploi

Le cours vise à développer les compétences des apprenants sur les modalités d'utilisation de la plateforme informative. Il prévoit également la présentation de ses différentes fonctionnalités.

Le CRES PACA a contribué à l'élaboration des cours 2 et 3.

→ Les fonctionnalités de la plateforme

Alimentée par différentes sources, la plateforme OPSA inclut des informations sur les spécificités de chaque région (démographiques, socio-économiques, sanitaires...), un ensemble d'indicateurs communs sur les déterminants de santé, et permet la comparaison des différents systèmes de prise de décision et de planification en santé publique ainsi que les pratiques utilisées.

Trois fonctionnalités sont proposées :

- un système d'accès de représentation cartographique, baptisé **OPS@MAP**
- un système d'accès et de recherche documentaire, **OPS@DOC**
- un système de e-learning (formation en ligne), **OPS@FOR**

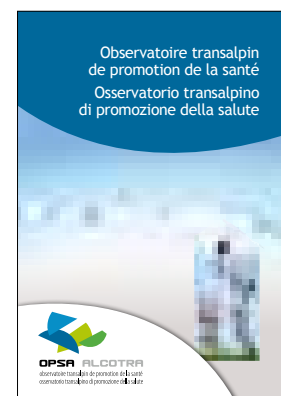
Observatoire transalpin de promotion de la santé
un outil de pilotage et d'aide à la décision

4 régions transfrontalières s'unissent pour proposer un accès facilité à des informations :

- indicateurs de l'état de santé de la population,
- bases de données d'acteurs et d'actions,
- ressources documentaires

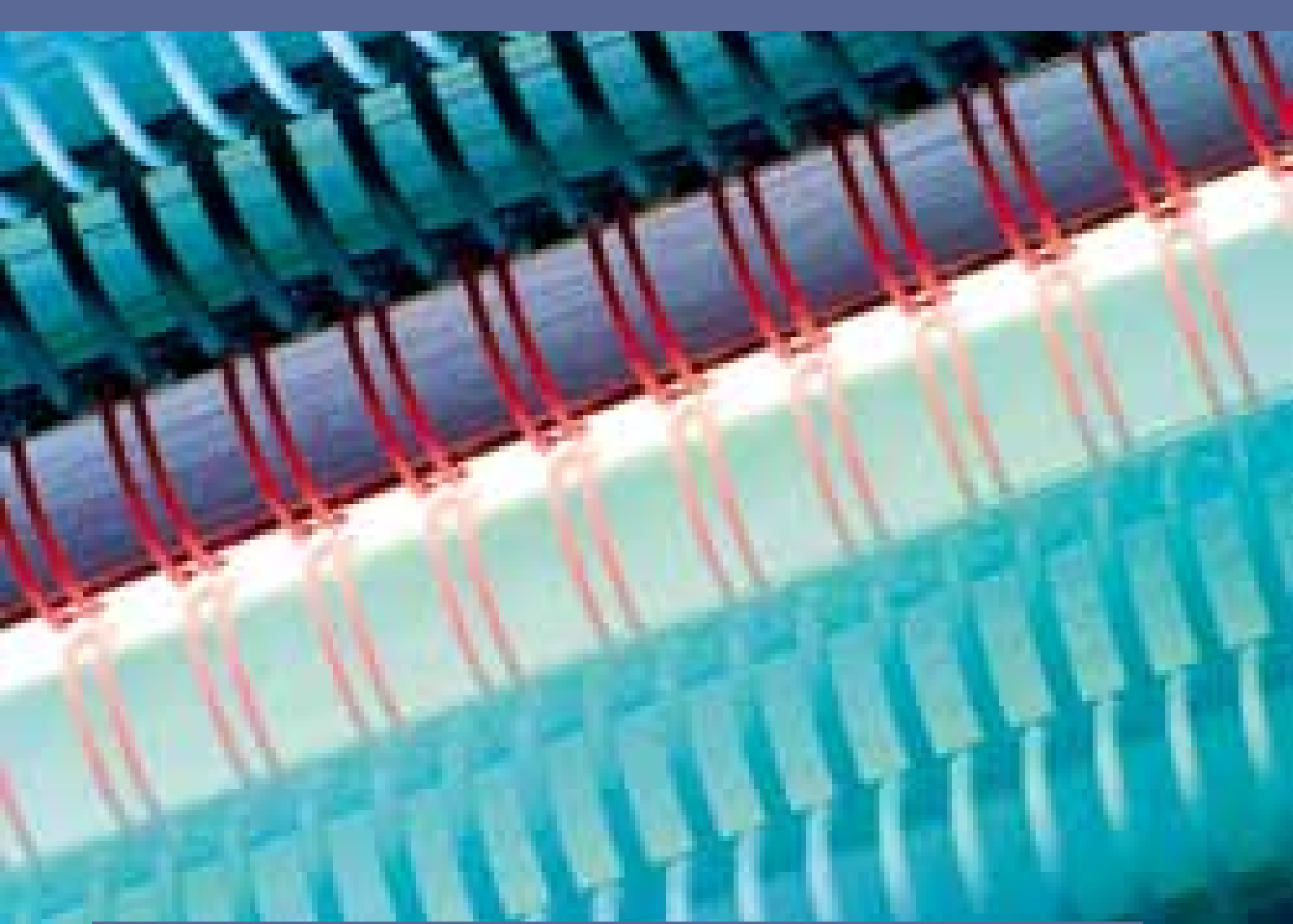
Objectifs :
de la connaissance, des échanges,
des actions communes en faveur de la population

www.opsa.eu



Lancement d'OPSA à Nice le 13 mars 2012





→ [ANNEXES]

- **1**- Membres de droit CRES PACA
- **2**- Charte d'engagement

1- Membres de droit CRES PACA

Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI	Président - Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes PACA Corse
Professeur Daniel BENCHIMOL	Doyen - Université de Nice Sophia-Antipolis
Professeur Éric BERTON	Doyen - Faculté des Sciences du Sport de Marseille Luminy
Docteur Michèle BLANC PARDIGON	Élue à la Santé Publique - Mairie de Salon de Provence
Docteur Martine BOYER	Médecin PMI - Conseil Général
Monsieur Philippe BRUN	Trésorier - Collectif Interassociatif sur la Santé - CISS-PACA
Monsieur André CABRERA	Président - CoDES 83
Monsieur Jacques CARTIAUX	Directeur Régional - Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
Monsieur Patrick CHAMBOREDON	Président - Conseil Régional de l'Ordre des Infirmiers PACA
Monsieur Jean-Paul de GAUDEMAR	Recteur - Rectorat d'Aix Marseille
Monsieur Bernard DELANGLADE	Directeur - URIOPSS
Madame Karin DELRIEU	Coordinatrice régionale Prévention et promotion de la santé - Mutualité Française PACA
Madame Simone DINICOLA	Présidente de la Commission Prévention - Mutualité Française PACA
Monsieur Alain DOUILLER	Directeur - CoDES 84
Madame Joëlle DURANT	Infirmière - Conseiller Technique - Rectorat d'Aix-Marseille
Monsieur Christian ESTROSI	Maire de la ville de Nice - Mairie de Nice
Monsieur Michel FINE	Administrateur AROMSA
Docteur Jean-Claude FRANCESCHINI	Elu URPS PACA - Union Régionale des Professionnels de Santé PACA
Professeur Jean-Marc GARNIER	Président du CRES
Monsieur Franck GATTO	Trésorier - Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes PACA Corse
Monsieur Jean-Claude GAUDIN	Maire de la ville de Marseille
Docteur Françoise GAUNET-ESCARRAS	Adjointe au Maire, Déléguée à l'Hygiène, la Santé, le Sida, la Toxicomanie, la Prévention des risques sanitaires chez l'adolescent - Direction de la Santé Publique de la Ville de Marseille
Docteur Jean-François GIORLA	Président - Union Régionale des Professionnels de Santé PACA
Madame Valérie GUAGLIARDO	Chargée d'études - ORS PACA
Docteur Georges GUIGOU	Président - CoDES 04
Monsieur Jean-Claude HEID	Commissaire aux comptes
Monsieur Jean-Louis JAUSSAUD	Expert-Comptable
Docteur Gilles LAVERNHE	Président - CoDES 05
Docteur Jean-Luc LE GALL	Président - Conseil Régional de l'Ordre des Médecins PACA
Monsieur Michel LECARPENTIER	Président - Union Régionale des Associations Familiales PACA - Président - Collectif Interassociatif sur la Santé - CISS-PACA
Monsieur Jean-Pierre LELEUX	Sénateur - Maire de la ville de Grasse - Mairie de Grasse
Professeur Georges LEONETTI	Doyen - Faculté de Médecine de Marseille

1- Membres de droit CRES PACA

Docteur Jacques LUCIANI	Médecin
Madame Danielle MARQUIS	Agence Régionale de Santé PACA
Madame Joëlle MARTINAUX	Adjointe au Maire de Nice - Représentant O.M.S.
Madame Bernadette MELMONT	Présidente - Dispositif Régional d'Observation Sociale PACA
Madame Nathalie MERLE	Directrice - CoDES 13
Madame Géraldine MEYER	URIOPSS
Monsieur Louis NAVALON	Président - RSI Provence-Alpes
Madame Brigitte NECTOUX	Directrice - CoDES 05
Docteur Laurence PALLIER	Directrice - CODES 83
Madame Chantal PATUANO	Directrice - CoDES 06
Docteur Hugues RIFF	Directeur Santé Publique et environnementale - Agence Régionale de Santé PACA
Docteur Jean-Pierre RINALDI	Administrateur - UDAF VAR
Professeur Roland SAMBUC	Chargé de mission Démographie médicale et filiarisation - Faculté de Médecine de Marseille - Professeur - Faculté de Médecine
Professeur Jean-Louis SAN MARCO	Président - CoDES 13
Madame Anne-Marie SAUGERON	Directrice - CoDES 04
Monsieur Philippe SAUVAGEON	Vice-Président - Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes PACA Corse
Docteur Laurent SAUZE	Responsable Département Observations et Études - Agence Régionale de Santé PACA
Docteur Vincent SCIORTINO	Directeur Régional - Direction Régionale du Service médical de la C.N.A.M.T.S
Monsieur Jean-Paul SEGADE	Directeur Général - Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille
Monsieur Max SOLLARI	Directeur Actions Sociales - CARSAT SUD EST
Docteur Claude SOUTIF	Président - CoDES 84
Professeur Pierre THERME	Responsable Master - Faculté des Sciences du Sport de Marseille Luminy
Monsieur Jean-Louis THIERRY	Directeur Régional - CARSAT SUD EST
Monsieur Michel TONON	Maire de la ville de Salon de Provence - Mairie de Salon de Provence
Docteur Danièle TUBIANA	Conseillère Régionale PACA - Adjointe déléguée aux Affaires Sociales et Familiales - Mairie de Grasse
Monsieur Michel VAUZELLE	Président du Conseil Régional - Conseil régional PACA - Président - Observatoire Régional de la Santé
Docteur Vincent VINCENTI	Président - Conseil Interrégional PACA de l'Ordre des Chirugiens-Dentistes

2- Charte d'engagement

Charte d'engagement réciproque entre les Comités d'éducation pour la santé de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans le cadre de la mise en place des Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (IREPS)

Contexte :

À la demande du Conseil d'administration de la Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé (FNES), un audit a été réalisé afin d'évaluer l'organisation et l'activité de la Fédération.

Confié au Cabinet ADSAN, l'audit, dans ses conclusions du 15 septembre 2008, préconise une réorganisation régionale du réseau visant une certaine harmonisation. L'accent est également mis sur l'importance, dans le cadre de la mise en place des Agences régionales de santé (ARS), d'assurer au réseau une représentation clairement identifiée au niveau de chaque région.

Le Conseil d'administration de la FNES a ainsi entériné, le 26 janvier 2009, la décision de créer dans chaque région une Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) à partir du réseau régional d'éducation pour la santé et de ses contraintes régionales.

Dans ce cadre, les comités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES et CoDES) ont mené une réflexion partagée avec l'ensemble de leurs administrateurs respectifs. Il ressort de ces échanges les éléments suivants :

- 1/ Au niveau institutionnel, les services de l'Etat encouragent vivement les comités à développer des activités régionales qu'ils soutiennent financièrement, mais ils ne préconisent pas de fusion ni d'autres formes de rapprochement entre comités.
- 2/ Les comités formulent la volonté de maintenir et développer des activités à caractère régional et collectif tout en assurant une activité de proximité au titre de leurs missions départementales. Ils sont très attachés à leur autonomie nécessaire à la reconnaissance et au soutien financier des collectivités territoriales et locales. Le CRES assure également des activités propres non partagées avec les CoDES.
- 3/ Au niveau régional, la mission « d'animation du réseau régional des comités » assurée par le CRES est décrite de manière très précise dans ses statuts de décembre 2007 (cf. annexes).
- 4/ Au niveau départemental, les relations entre chaque CoDES et le CRES sont également bien précisées dans les statuts respectifs de chaque CoDES (cf. annexes).

Définition :

Dans ce contexte, l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de la région PACA (IREPS PACA) rassemble l'ensemble des activités menées collectivement par le CRES et les CoDES de la région. Il s'agit, à ce jour :

- Du Pôle régional de compétences en éducation pour la santé
- Des actions régionales (partagées par plusieurs comités départementaux)

Le CRES anime l'IREPS ; à ce titre il reçoit les financements et les transmet aux CoDES dans le respect de modalités prédéfinies (par exemple, conventions). Le CRES et les CoDES sont les acteurs de l'IREPS.

Aspects statutaires :

L'IREPS n'étant pas une structure nouvelle mais bien une activité partagée, elle ne fait pas l'objet de statuts.

Il y est fait référence dans les statuts respectifs de chaque comité. Il en est de même pour la présente charte.

2- Charte d'engagement

Activités :

Les activités de l'IREPS font l'objet de montages communs comportant des activités et des budgets spécifiques à chaque comité. Ces projets sont soutenus auprès des financeurs par le CRES.

Suivi des activités :

Les activités de l'IREPS font l'objet d'au moins une réunion annuelle de suivi en présence des administrateurs et des directeurs de l'ensemble des comités. Ces rencontres sont organisées par les directeurs à l'initiative du Président du CRES.

Le suivi technique de l'IREPS est assuré par l'ensemble des directeurs dans une démarche d'information mutuelle et de prise de décision collégiale.

Représentation et mandat :

L'ensemble des comités participe aux activités de l'IREPS.

Le directeur du CRES (ou son représentant, membre du CRES) est mandaté par le Conseil d'administration de chaque comité ; il est fait référence à ce mandatement dans les statuts de chaque comité (cf. PV des CA et des statuts modifiés des comités) pour représenter l'IREPS auprès de l'Agence régionale de santé (ARS). Il assure régulièrement la diffusion de l'information (en amont et en aval des décisions à prendre) auprès des présidents des CoDES ou de leurs représentants, via le directeur respectif de chaque CoDES.

Retrait :

À tout moment, chaque comité peut se retirer de l'IREPS. Il est cependant tenu de mener à leurs termes les activités et les engagements en cours. En cas de litige, un comité ou deux, après avoir été invité(s) à s'expliquer, peuvent être écartés des activités de l'IREPS par décision majoritaire des autres comités.

Fait à Marseille le 15 juin 2009

Les signataires de la Charte :

Monsieur le Professeur Jean-Marc GARNIER
Président
CRES PACA

Madame le Docteur Chantal BAUER
Présidente
CoDES des Hautes-Alpes

Monsieur le Professeur Jean-Louis SAN MARCO
Président
CoDES des Bouches-du-Rhône

Monsieur le Docteur Claude SOUTIF
Président
CoDES du Vaucluse

Monsieur le Docteur Georges GUIGOU
Président
CoDES des Alpes de Haute-Provence

Monsieur le Professeur Gérard ZIEGLER
Président
CoDES des Alpes-Maritimes

Monsieur André CABRERA
Président
CoDES du Var

Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur

178, cours Lieutaud - 13006 Marseille -
Tél. 04 91 36 56 95 - Fax : 04 91 36 56 99
Mail : cres-paca@cres-paca.org
www.cres-paca.org



Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur
178 cours Lieutaud - 13006 Marseille - Tél. 04 91 36 56 95 / Fax 04 91 36 56 99
e-mail cres-paca@cres-paca.org
site Internet <http://www.cres-paca.org>